

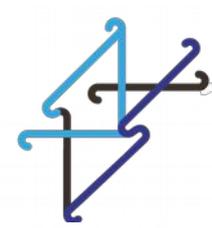
2017-2019

CONTRAT DE FILIÈRE

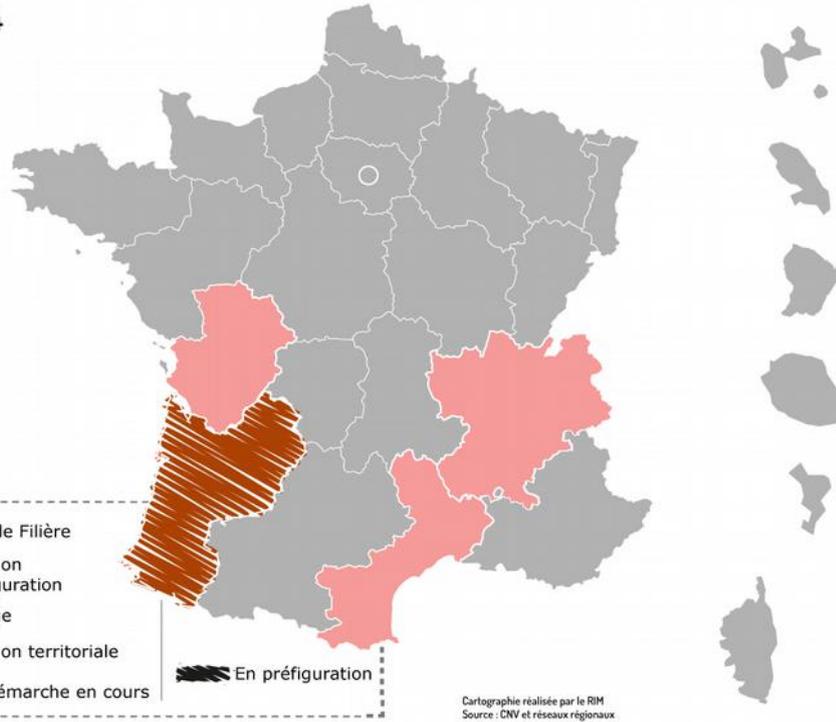
MUSIQUES ACTUELLES ET VARIÉTÉS

~ NOUVELLE-AQUITAINE ~

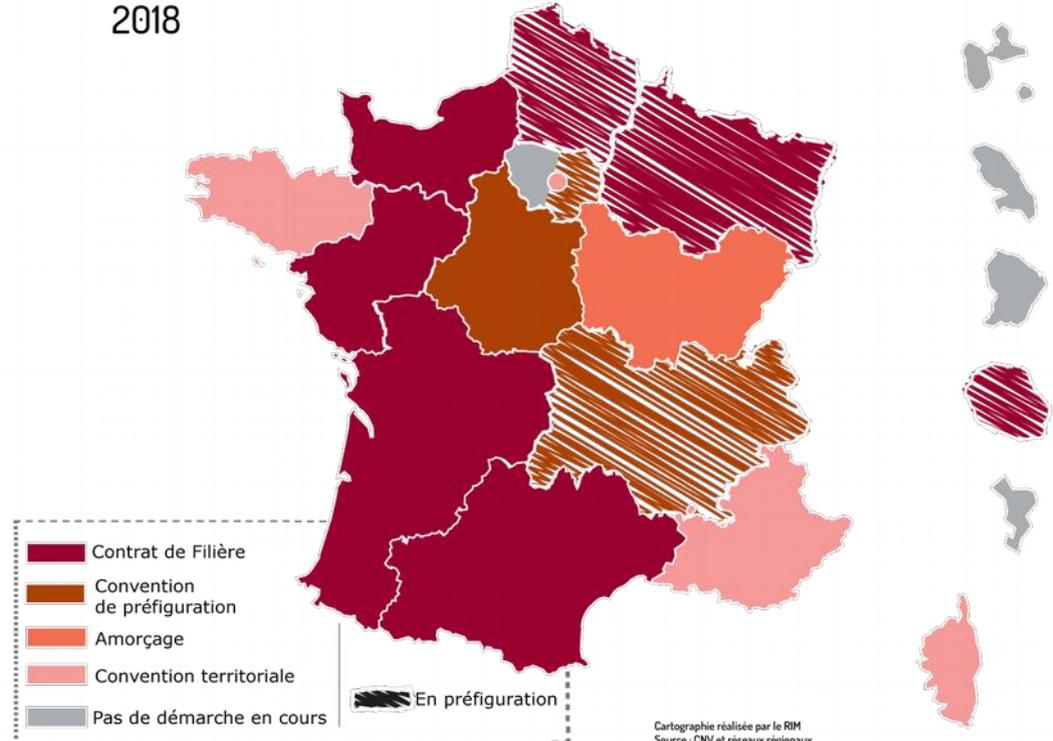




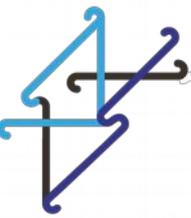
2014



2018



- **Appels à projet** : Coopérations professionnelles (x4), Expérimentation en matière d'actions culturelles, Lieux et projets culturels de proximité, Diversité musicale sur les territoires, Promotion des artistes émergents, Numérique, Diffusion en milieu rural et zones blanches, Actions interprofessionnelles entre les Festivals
- **Appels à projets d'entreprises** : Labels indépendants structurants, Développeurs d'artistes, Entreprises de développement artistique (x2), Entreprises de production phonographique, de distribution et de points de vente de proximité, Entreprises de production, Radios associatives
- **Mesures structurelles** : Transfert de savoir-faire, Mobilité internationale des jeunes entrepreneurs, Mobilité des professionnels de la médiation, Soutien à l'export des industries musicales
- **Mesure associées** : Accompagnement à la transition énergétique des lieux de musiques actuelles
- **Droit commun impacté** : GIP Cafés-culture (x2), SMAC, Festivals, dispositifs de l'agence régionale
- **Soutien aux Pôles de compétences** (x2)

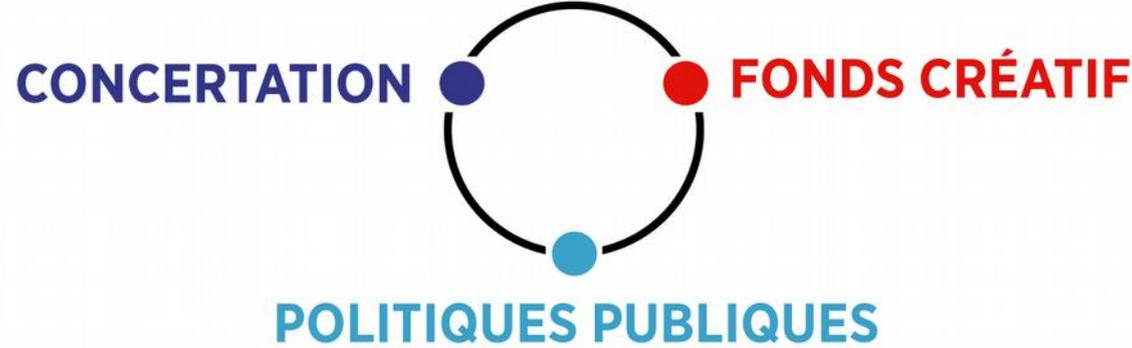


- Soutenir et promouvoir la diversité culturelle
- Garantir les droits culturels des personnes et le vivre ensemble
- Faire émerger un nouveau modèle socio-économique de la culture en cohérence avec les objectifs de diversité culturelle
- Encourager les coopérations et la mutualisation
- Encourager l'expérimentation et l'innovation
- Favoriser l'émergence de territoires créatifs et solidaires
- Soutenir les démarches de responsabilité sociétale des organisations



- Création et production des œuvres
- Diffusion des œuvres et circulation des artistes
- Territoires créatifs
- Développement des compétences et des emplois
- Développement économique
- Outils et usages numériques
- Responsabilité sociétale des organisations
- Accompagnement de la recherche et des innovations

- **Politique** (mettre au travail les droits culturels, pérenniser les instances de concertation, ...)
- **Économique** (expérimenter, développer et améliorer l'efficacité des aides publiques, ...)
- **Pédagogique** (encourager l'auto-évaluation, la montée en compétences, la formation et l'accompagnement des acteurs, ...)
- **Structurel** (assumer collectivement un impact durable sur le mode d'organisation de l'écosystème)



CONCERTATION

La concertation vise à instituer un dialogue pérenne avec la filière et la diversité de ses parties prenantes publiques et privées

FONDS CRÉATIF NOUVELLE-AQUITAINE

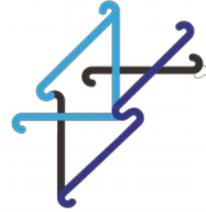
Le Fonds Créatif a pour objectif de produire et expérimenter des politiques publiques communes

POLITIQUES PUBLIQUES

L'objectif est de produire et articuler des politiques publiques de droit commun en faveur des musiques actuelles

PARTENAIRES ASSOCIÉS

L'objectif est d'identifier des partenaires associés venant contribuer, par la création de nouveaux dispositifs, à la réalisation du Contrat De Filière, sur des enjeux partagés.



Rappel du contexte en Nouvelle-Aquitaine

Le Comité stratégique



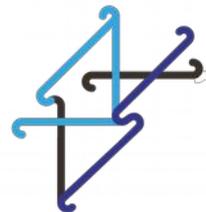
Rappel des objectifs
Objectifs politiques



	2015	2016	2017	2018	2019
soutenir et promouvoir la diversité culturelle,	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	
garantir les droits culturels des personnes	Partiellement	Partiellement	En cours	Réalisé	
faire émerger un nouveau modèle socio-économique de la culture en cohérence avec les objectifs de diversité culturelle,	Partiellement	Partiellement	En cours	En cours	
susciter la coopération entre les acteurs de la filière des musiques actuelles pour créer des dynamiques artistiques et territoriales,	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	
encourager l'expérimentation et l'innovation,	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	
favoriser l'émergence de territoires créatifs et solidaires,	En cours	En cours	En cours	Réalisé	
soutenir les démarches de responsabilité sociétale des organisations.	Non atteint	Non atteint	Partiellement	En cours	
encourager l'adaptation aux enjeux numériques et environnementaux	Partiellement	Partiellement	Partiellement	En cours	
accompagner les mutations professionnelles et l'évolution des compétences	En cours	Réalisé	En cours	Réalisé	
impulser l'évolution des modèles économiques,	Partiellement	Partiellement	Partiellement	Partiellement	
repenser les modèles de gouvernance et la relation aux personnes	Partiellement	Partiellement	Partiellement	En cours	

Non atteint
 Partiellement
 En cours
 Réalisé

Rappel des objectifs
Objectifs opérationnels



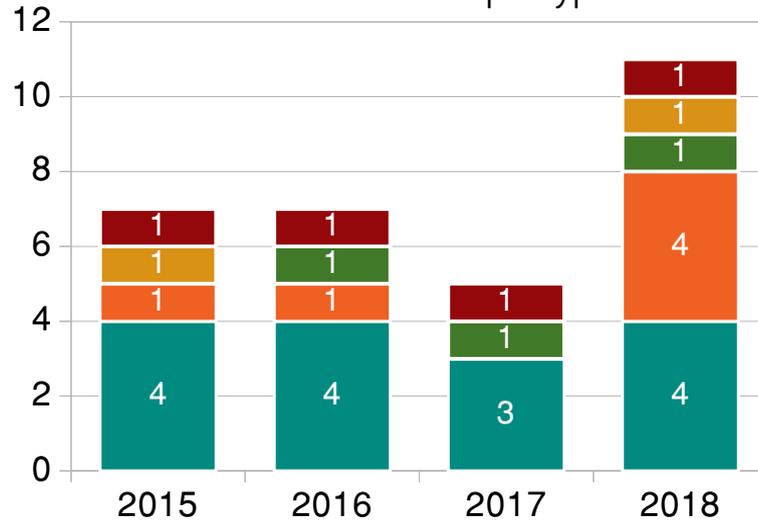
	2015	2016	2017	2018	2019
créer un Contrat de Filière, outil de convergence des filières créatives et des politiques publiques. Il définit les enjeux partagés autour desquels les partenaires coconstruisent des dispositifs communs et articulés	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	
instituer un dialogue pérenne avec la filière et la diversité de ses partenaires publics et privés, en s'appuyant sur un processus de concertation	En cours	En cours	En cours	Réalisé	
créer le Fonds Créatif Nouvelle-Aquitaine, qui a pour objectif de produire et expérimenter des politiques publiques communes entre les parties prenantes, en soutenant des actions et dispositifs d'accompagnement	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	
produire et articuler des politiques publiques de droit commun des parties prenantes	Partiellement	Partiellement	En cours	En cours	
explorer de nouveaux partenariats, publics ou privés, susceptibles d'aboutir à la mise en œuvre de conventions associées au présent Contrat de Filière	Non atteint	Non atteint	Partiellement	En cours	
explorer les modalités de convergence avec les autres Contrats de Filière Livre et Cinéma, avec l'ensemble des autres domaines culturels et créatifs et dans un souci d'essaimage sur d'autres territoires	Partiellement	Partiellement	En cours	En cours	
explorer l'opportunité et les modalités de l'évolution d'une gouvernance partagée répondant à l'ambition portée par cette convention et adaptée aux enjeux de la filière	Réalisé	Réalisé	En cours	En cours	

Non atteint
 Partiellement
 En cours
 Réalisé

Principales statistiques 2018

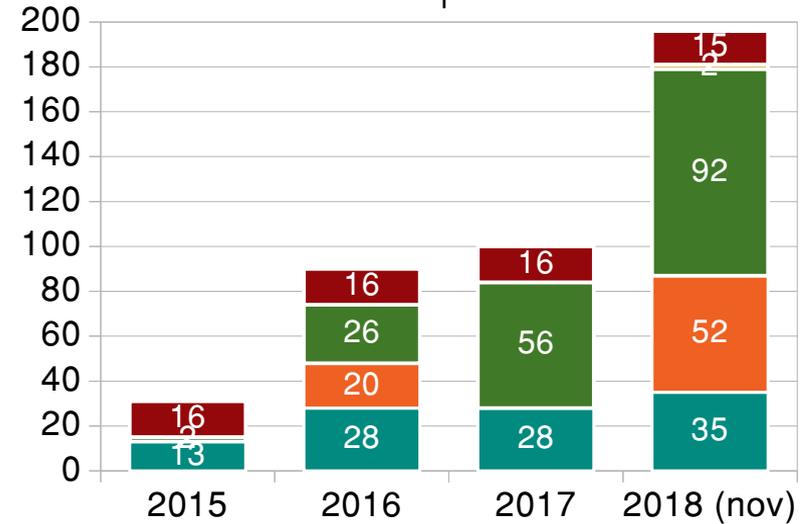
Évolution du nombre de mesures et de lauréats par mesure

Nombre de mesures par type

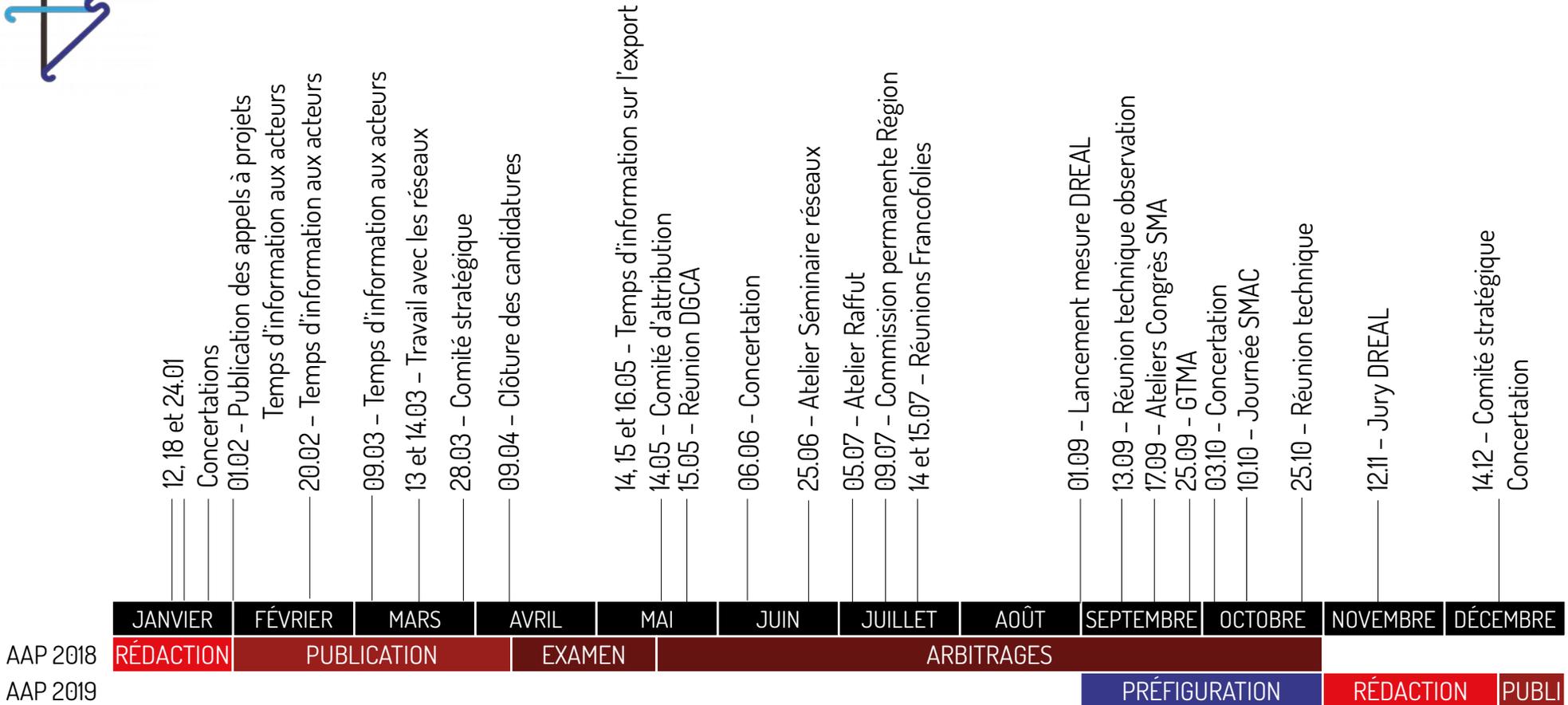
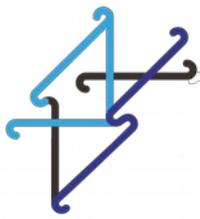


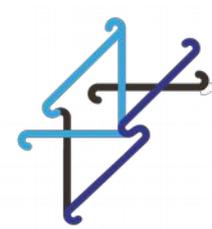
- SMAC
- Mesures associées
- GIP
- Mesures structurelles
- Appels à projets

Bénéficiaires par mesure

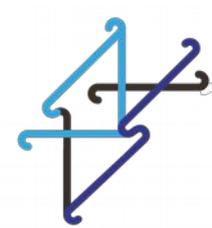


- SMAC
- Mesures associées
- GIP
- Mesures structurelles
- Appels à projets





- **Gouvernance** : 2 comités stratégiques (sur 3 prévus), 1 comité d'attribution et 1 GTMA
- **Éthique** : renforcement du chantier sur le développement durable et les droits culturels, dont une stratégie de convergence (ISO 26 000), gestion d'une demande RGPD
- **Concertation** : organisation de 5 journées de concertation, définition de la méthodologie globale de Concertation, préfiguration de la démarche 2019 autour de la co-construction du prochain CDF, analyse des contributions en ligne de 2017
- **Gestion des mesures** : gestion de 4 appels à projets et de 4 mesures associées (CO et LABA), préfiguration des mesures 2019. Mesure sur les « fonctions stratégiques » repoussée en 2020 (CO).
- **Accompagnement** : organisation de 3 journées d'information et accompagnement d'une vingtaine de candidatures (hors données CO et LABA)
- **Information et débats** : nombreuses interventions lors d'ateliers (SMA, Raffut, Francofolies, ...)
- **Observation** : collecte et traitement des données des appels à projet, impulsion de la démarche d'observation, réalisation d'une enquête flash nationale sur les CDF, contribution à des travaux universitaires.

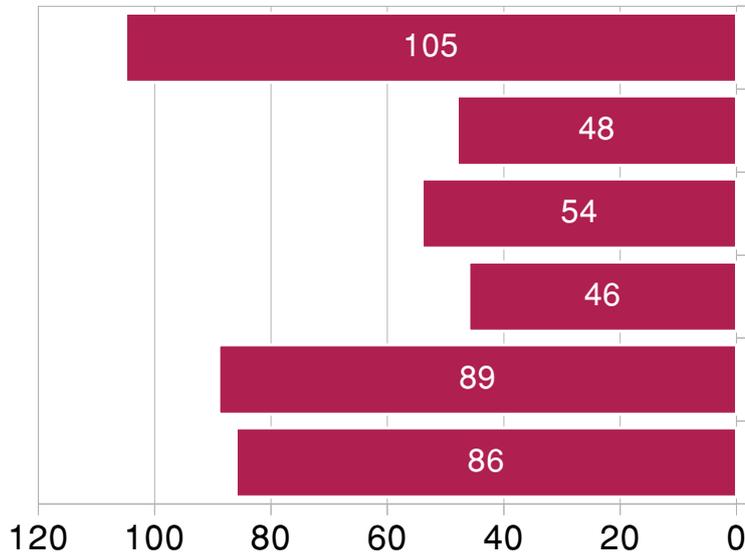


- **Communication** : création et gestion du site Internet du CDF, création de contenus (articles, interviews, ...), 16 relais médias (France 3, France Bleu, IRMA, Radio Pulsar, L’Affut, AFDAS, La Scène, ...)
- **Politiques publiques impactées** : déploiement national de la mesure liée aux labels indépendants, contribution au cadre d’intervention régional sur les Manifestations, contributions aux projets de règlements d’intervention régionaux sur les « lieux et projets de musiques actuelles » et sur le « développement artistique », renforcement de la dynamique du GIP Cafés-culture en région, contribution au déploiement de la politique de contractualisation des SMAC en Nouvelle-Aquitaine, ...
- **Mesures associées** : conception et mise en œuvre d’une mesure expérimentale de soutien à la transition énergétique des lieux de musiques actuelles (financée par la DREAL et gérée par le CNV), premières réflexions avec l’ADAMI, abandon de la piste imaginée avec la SACEM
- **Convergence régionale** : rencontre avec le SOLIMA Art Visuel, rapprochements avec les secteurs du cinéma et du livre
- **Cadre national** : contributions à la réflexion sur le CNM, contribution au rapport « Culture et ESS », rédaction de plusieurs documents d’analyse et de préconisations nationales, partage d’expérience avec les autres réseaux régionaux de musiques actuelles

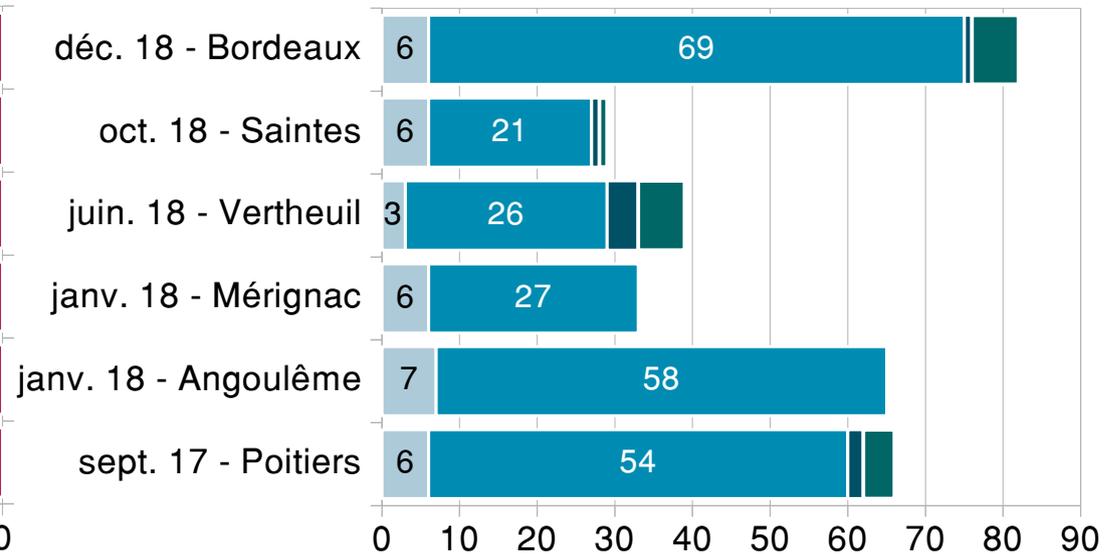
Concertation territoriale

Nombre et typologie des participants depuis 2017

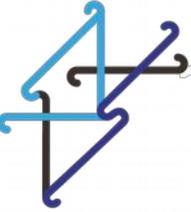
Nombre de participants

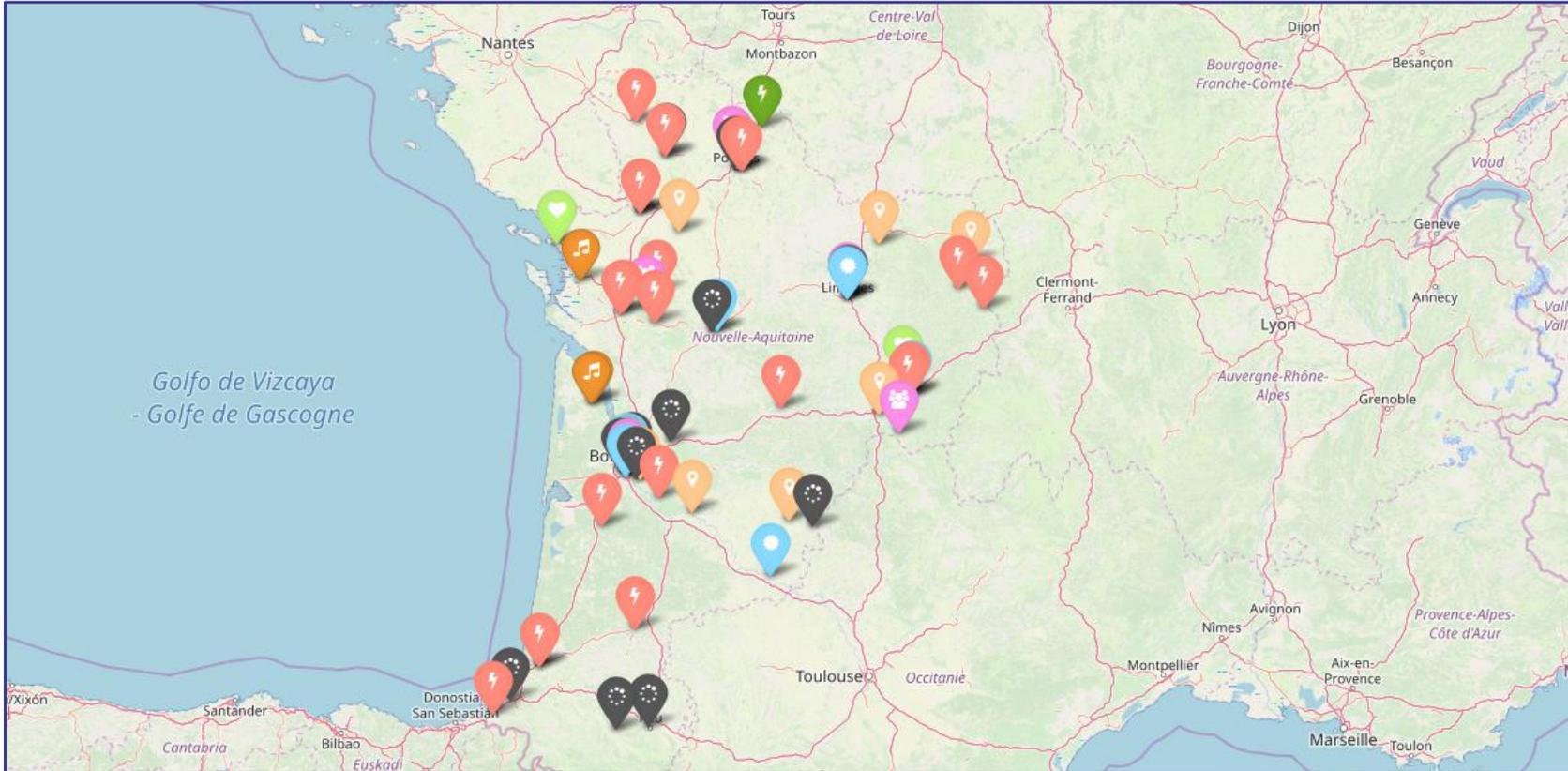


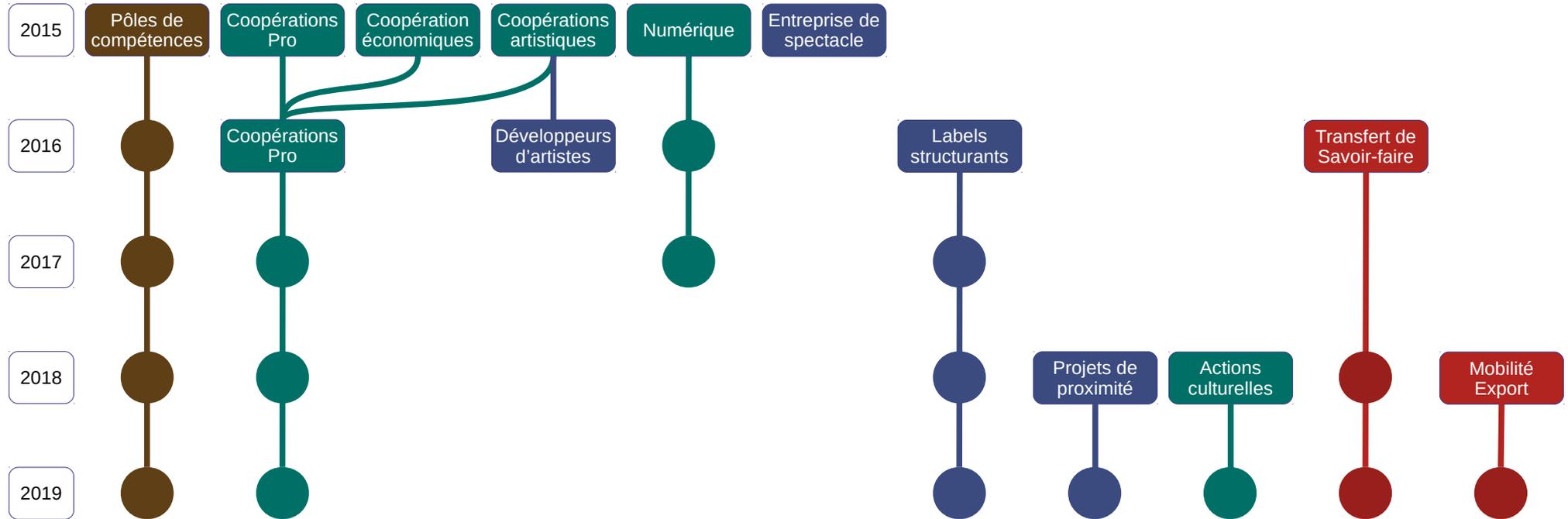
Typologie des structures



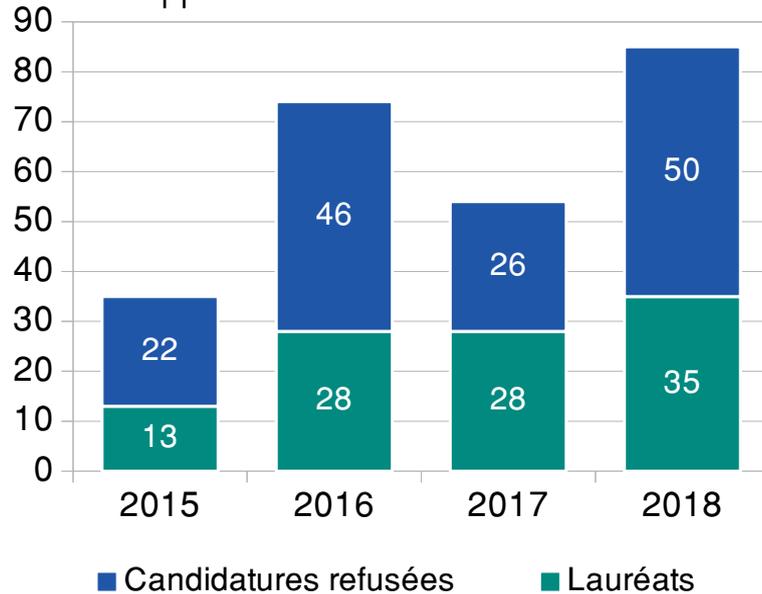
- Autres parties prenantes
- Collectivités
- Structures professionnelles
- Comité stratégique du CDF

- 
- **thématiques abordées en 2018** : appels à projets du Fonds Créatif, développement artistique, festivals de musiques actuelles, Contrat de Filière « musiques actuelles et variétés »,
 - **création d'une fonction de coordination (0,2 ETP)** dont il faut encore légitimer le rôle d'interlocuteur principal et articuler les différents outils pour rendre la démarche plus lisible (communication, gestion, ...),
 - **validation d'une méthode partagée**, mais l'équilibre durable du dialogue reste à construire (fréquence des rencontres, posture des partenaires, gestion du dissensus, ...),
 - **articulation en cours entre la Concertation et l'évaluation**, laquelle devrait se concrétiser en 2019 en lien avec la mission d'observation,
 - **diversité de typologie de participants**, qui reste cependant à améliorer, notamment sur la participation des collectivités locales,
 - **nécessité d'adapter la stratégie de la concertation** pour offrir une diversité d'espaces d'expression représentatifs de la filière et de ses acteurs (provenance géographique, formes ou états de structuration, temporalités, contributions en ligne,...),
 - **impact positif des concertations en terme de « fabrication de dispositifs »**, tant sur le Fonds créatif que sur les politiques publiques régionales.

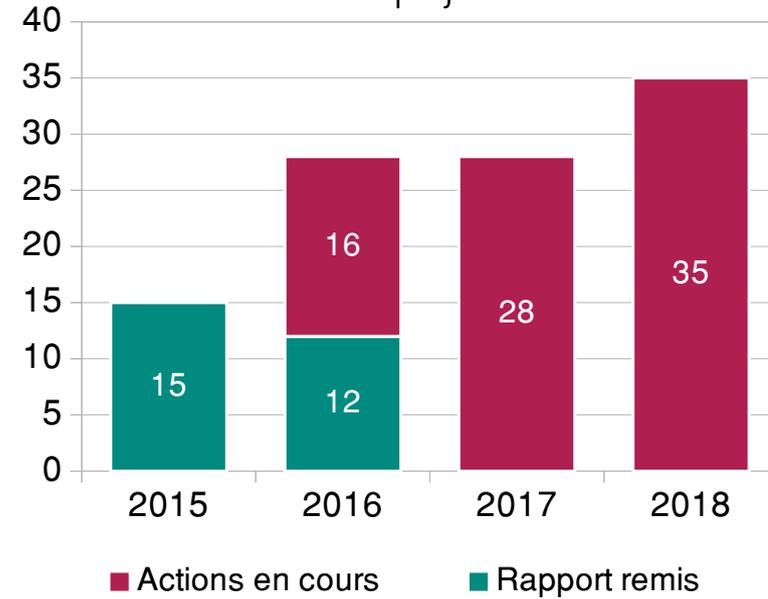




Rapport entre candidatures et lauréats

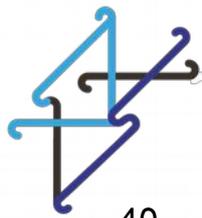


Nombre de projets en cours



Fonds Créatif 2018

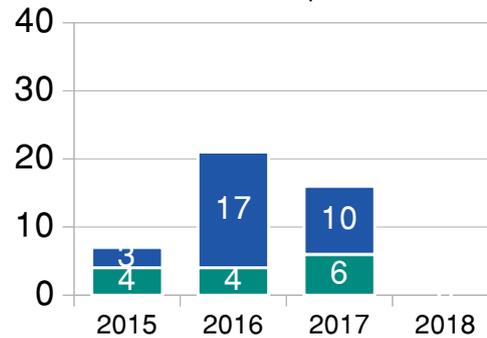
Évolution des appels à projets depuis 2015



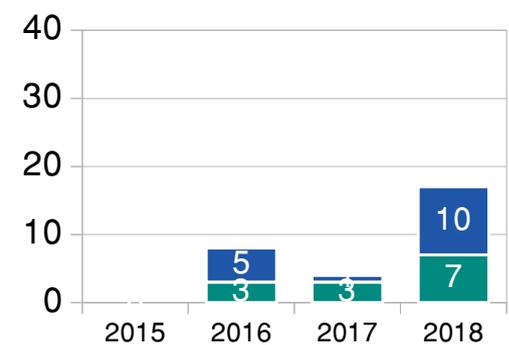
Coopération



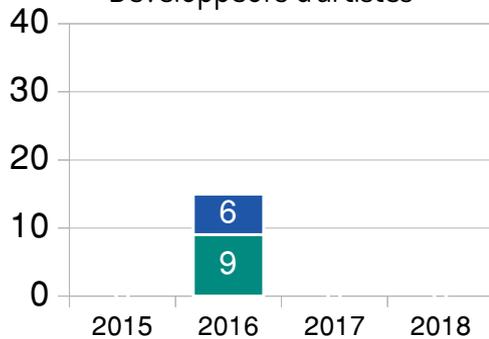
Numérique



Labels structurants



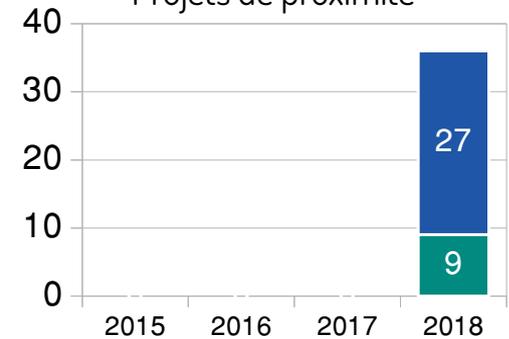
Développeurs d'artistes



Actions culturelles



Projets de proximité

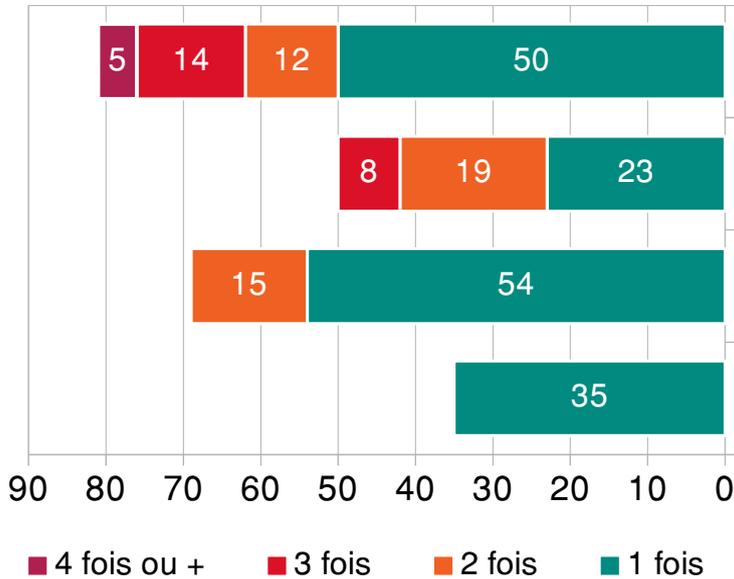


■ Candidatures refusées
■ Lauréats

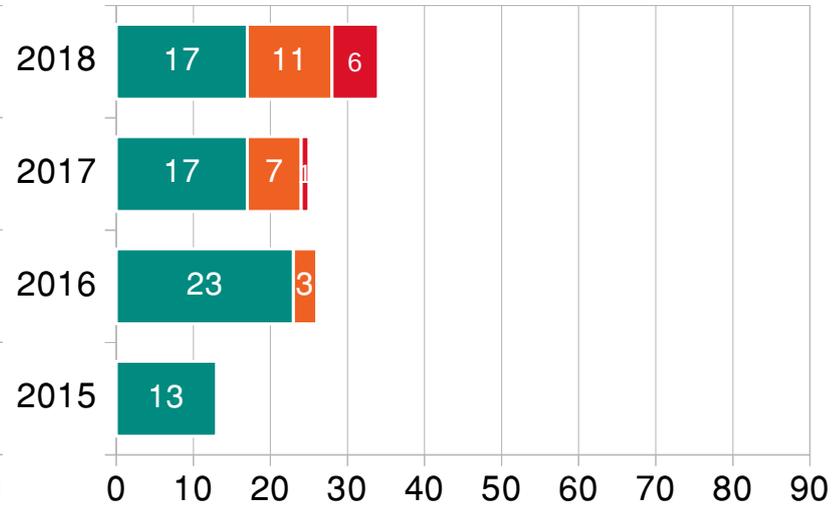


Renouvellement des candidats et lauréats des appels à projets

162 candidats uniques

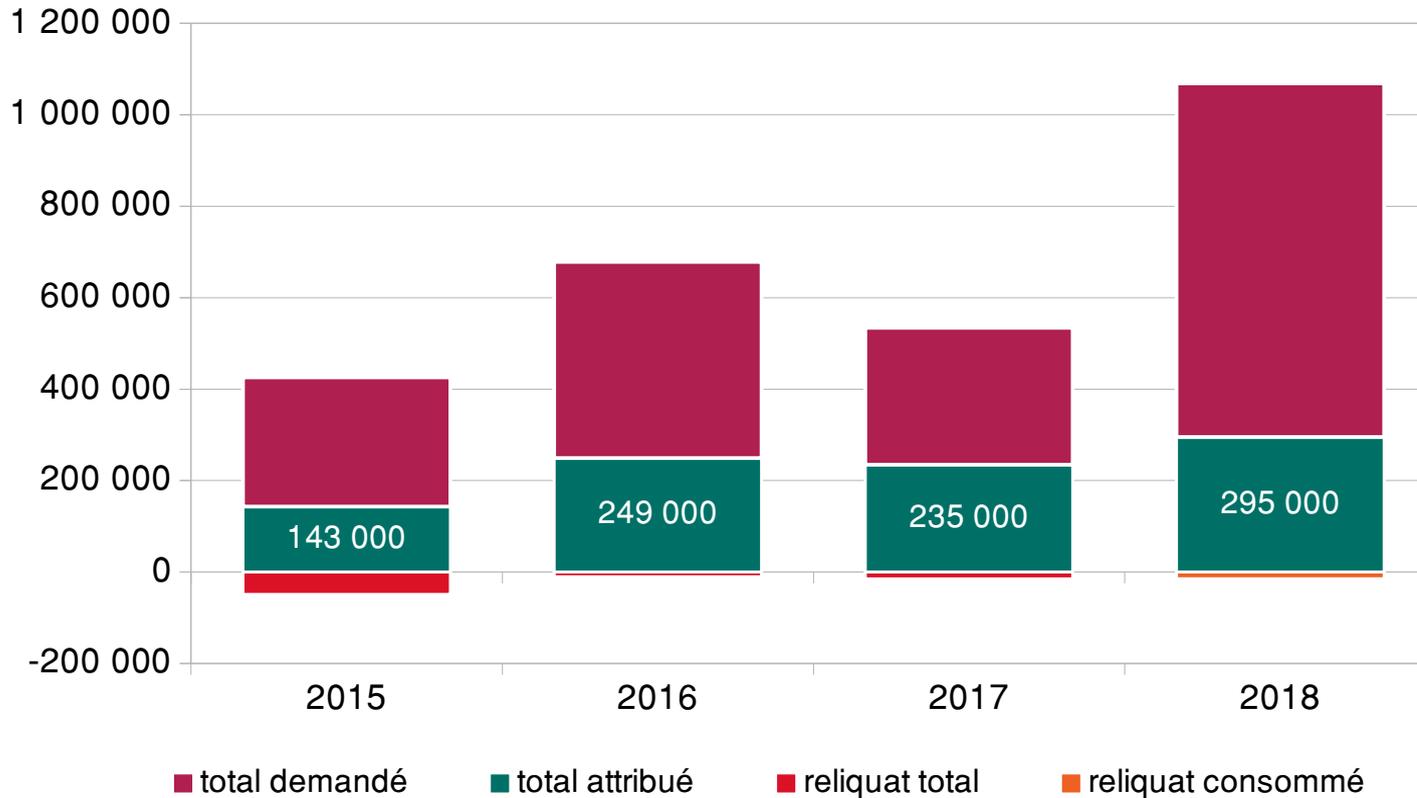


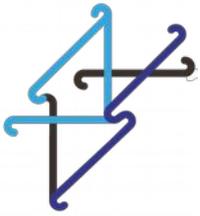
70 lauréats uniques



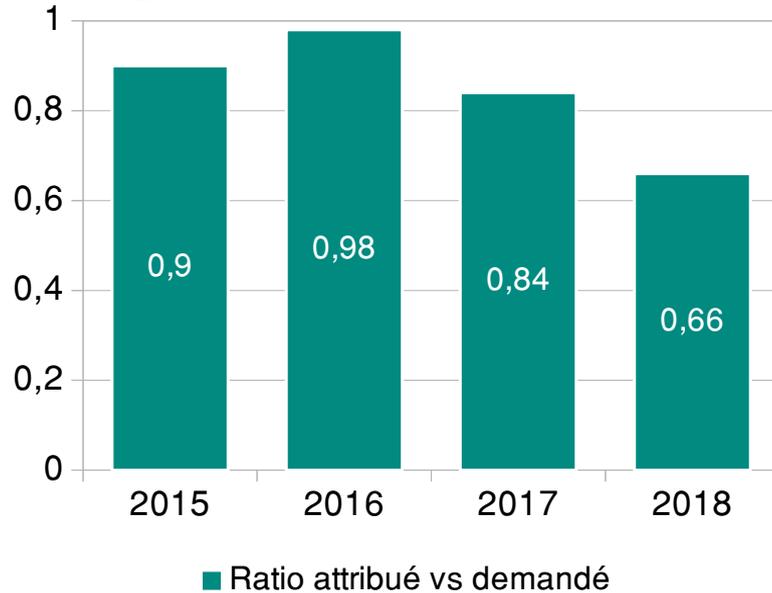
Évolution des montants demandés, attribués et du reliquat depuis 2015

Total de 922 000 €

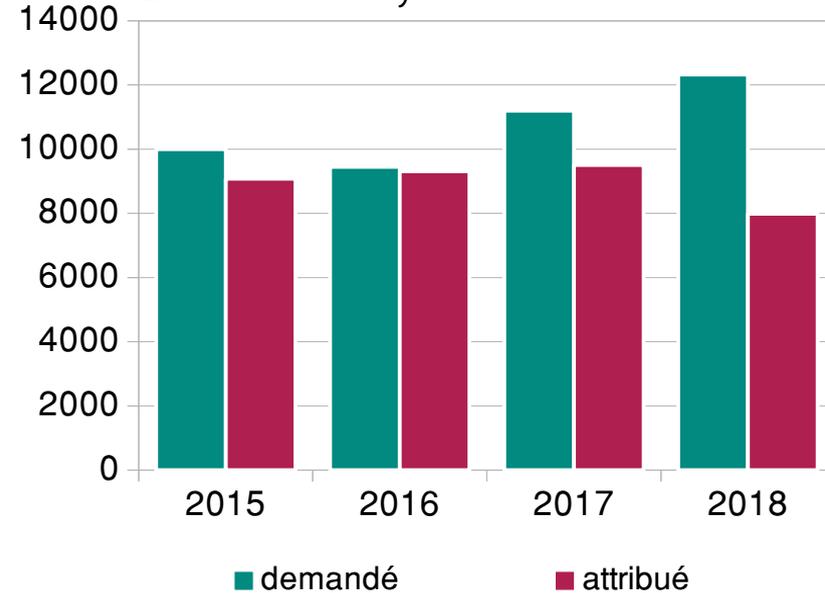




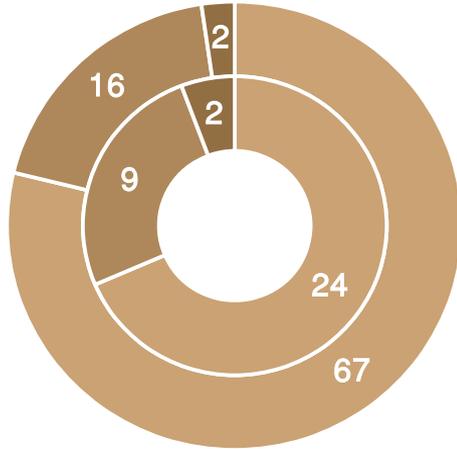
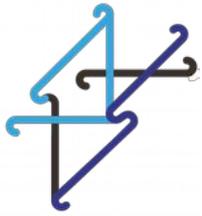
Évolution du ratio demandé vs attribué



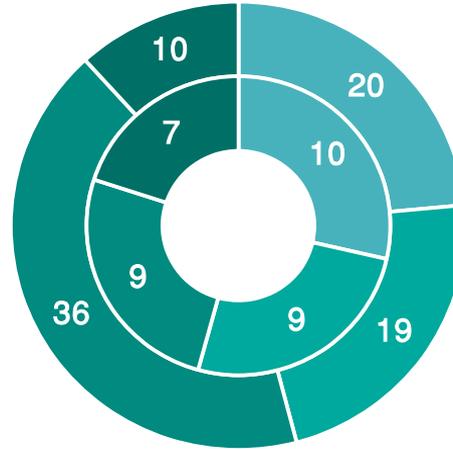
Évolution des moyennes demandé vs attribué



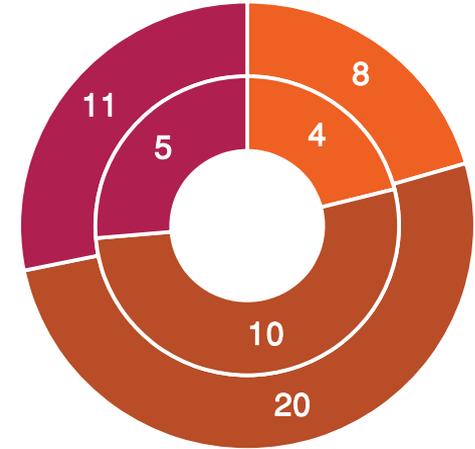
Répartition des candidats et lauréats des appels à projets



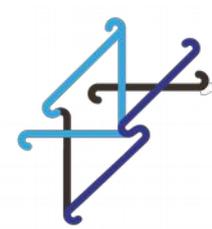
- Association
- Société
- Etablissement public
- Collectivité
- Profession libérale



- Coopération
- Actions culturelles
- Proximité
- Labels structurants

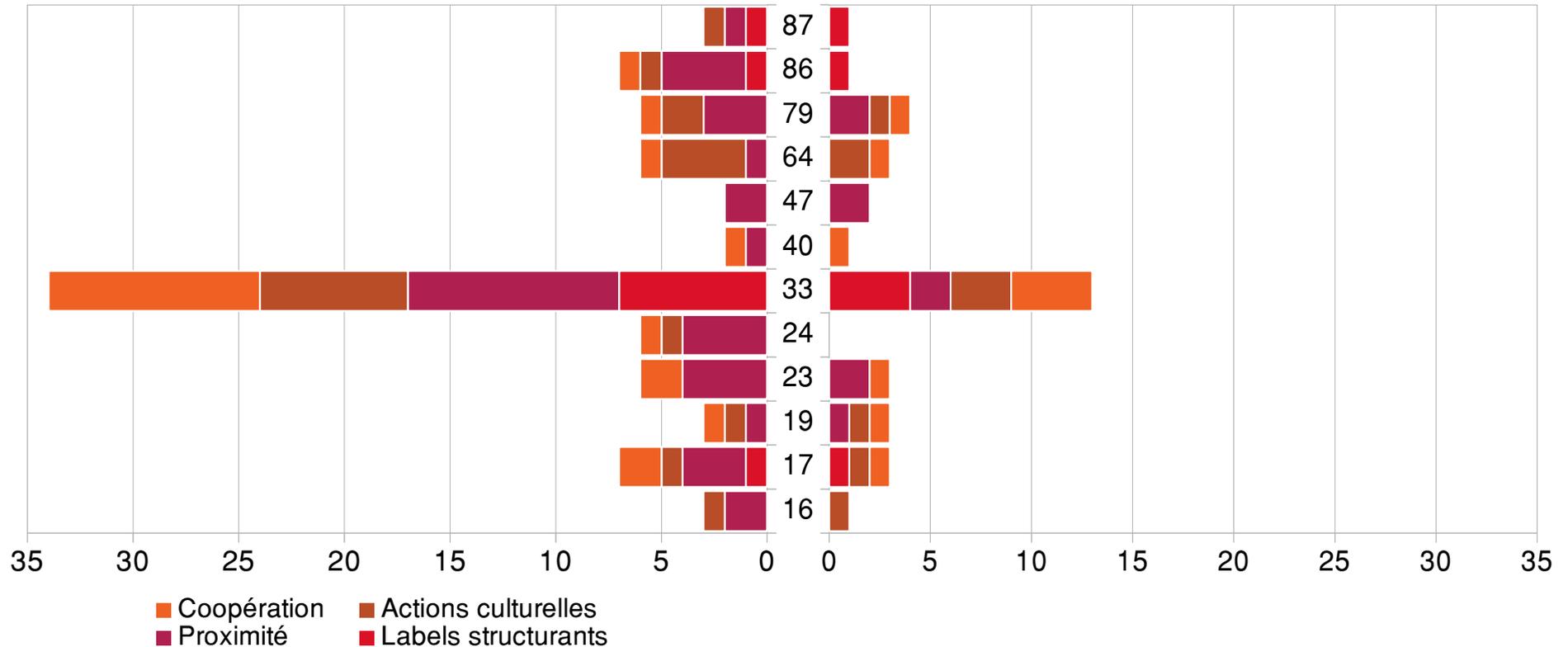


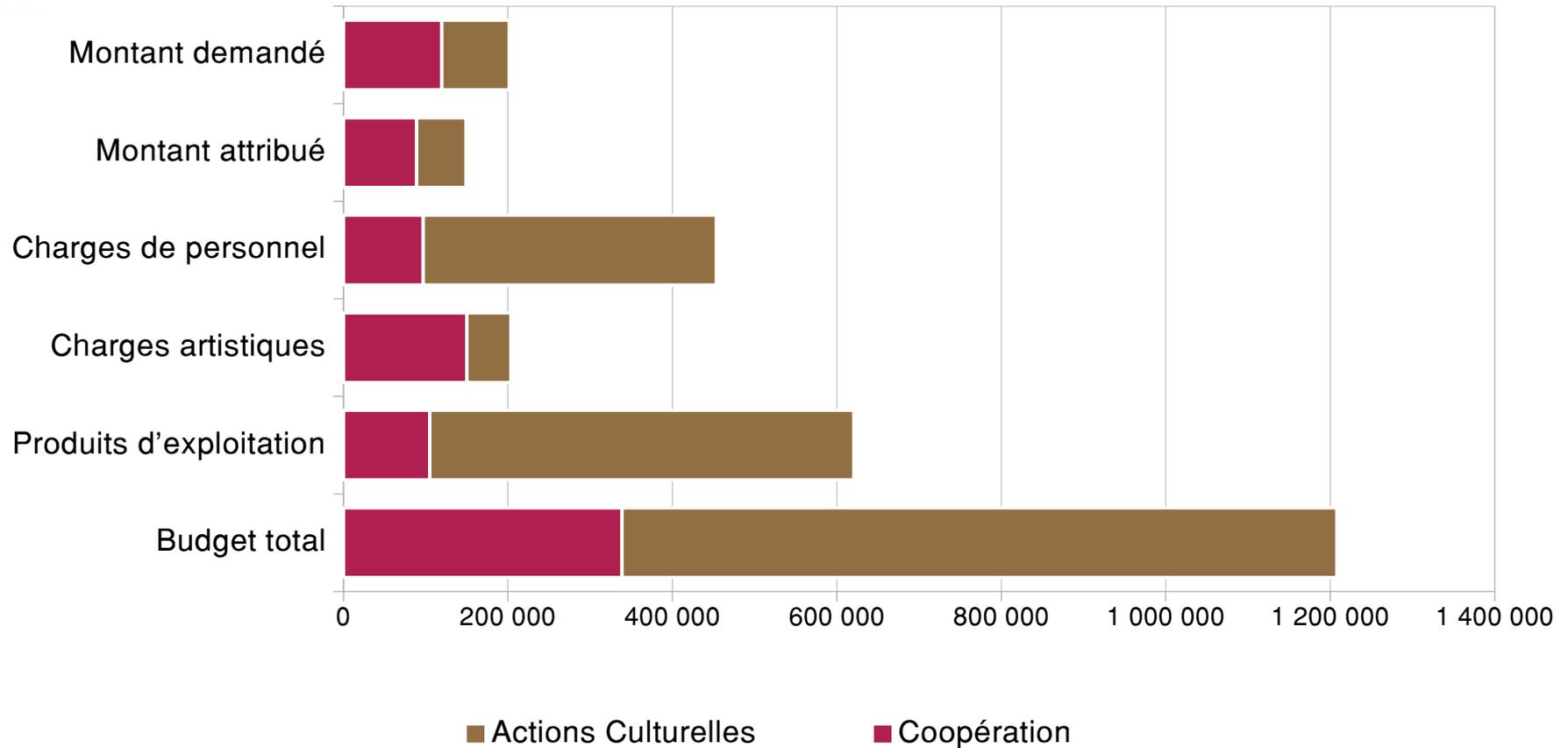
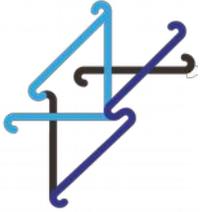
- Préfiguration
- Amorçage
- Changement d'échelle
- Mutation
- Essaimage



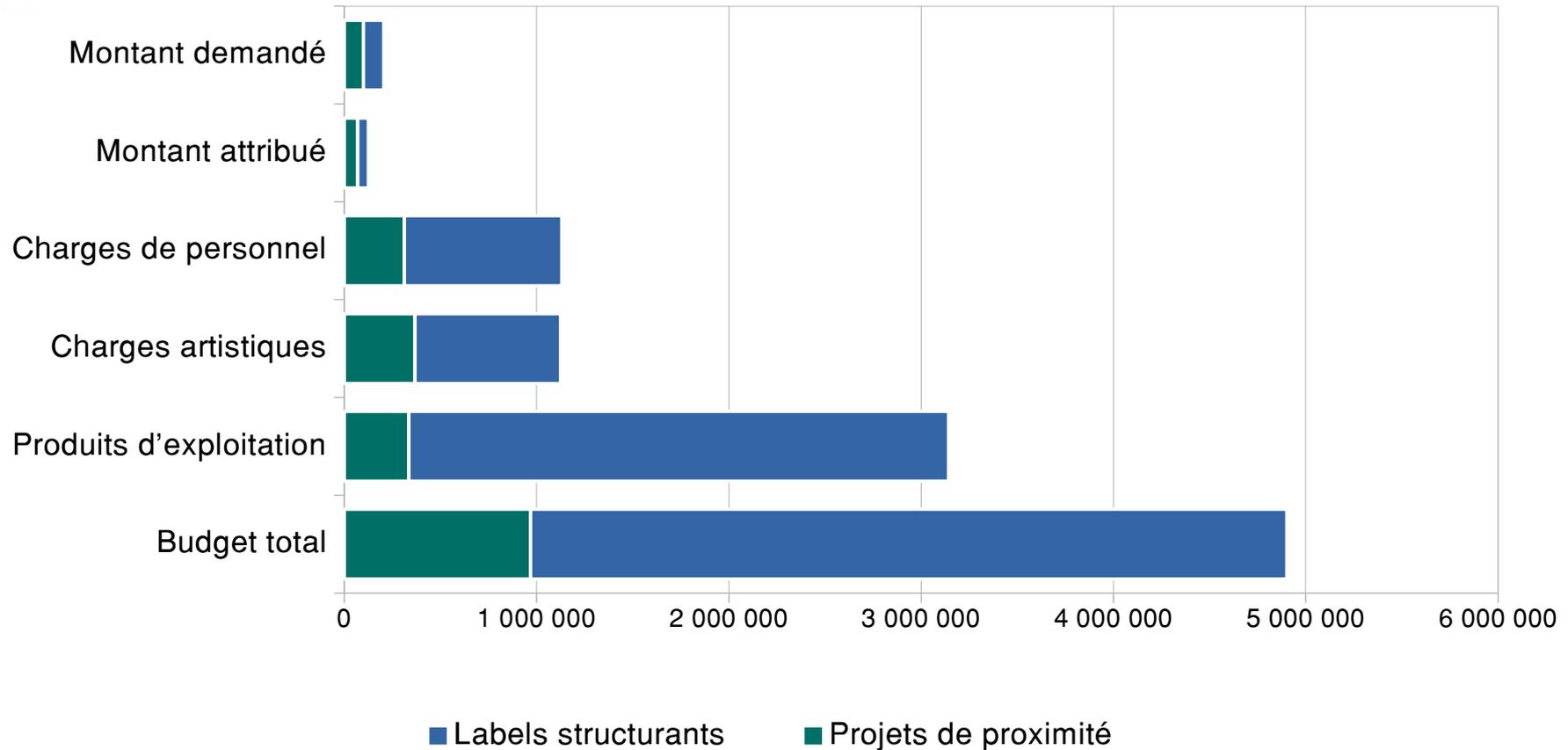
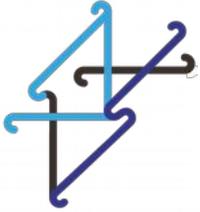
85 candidats

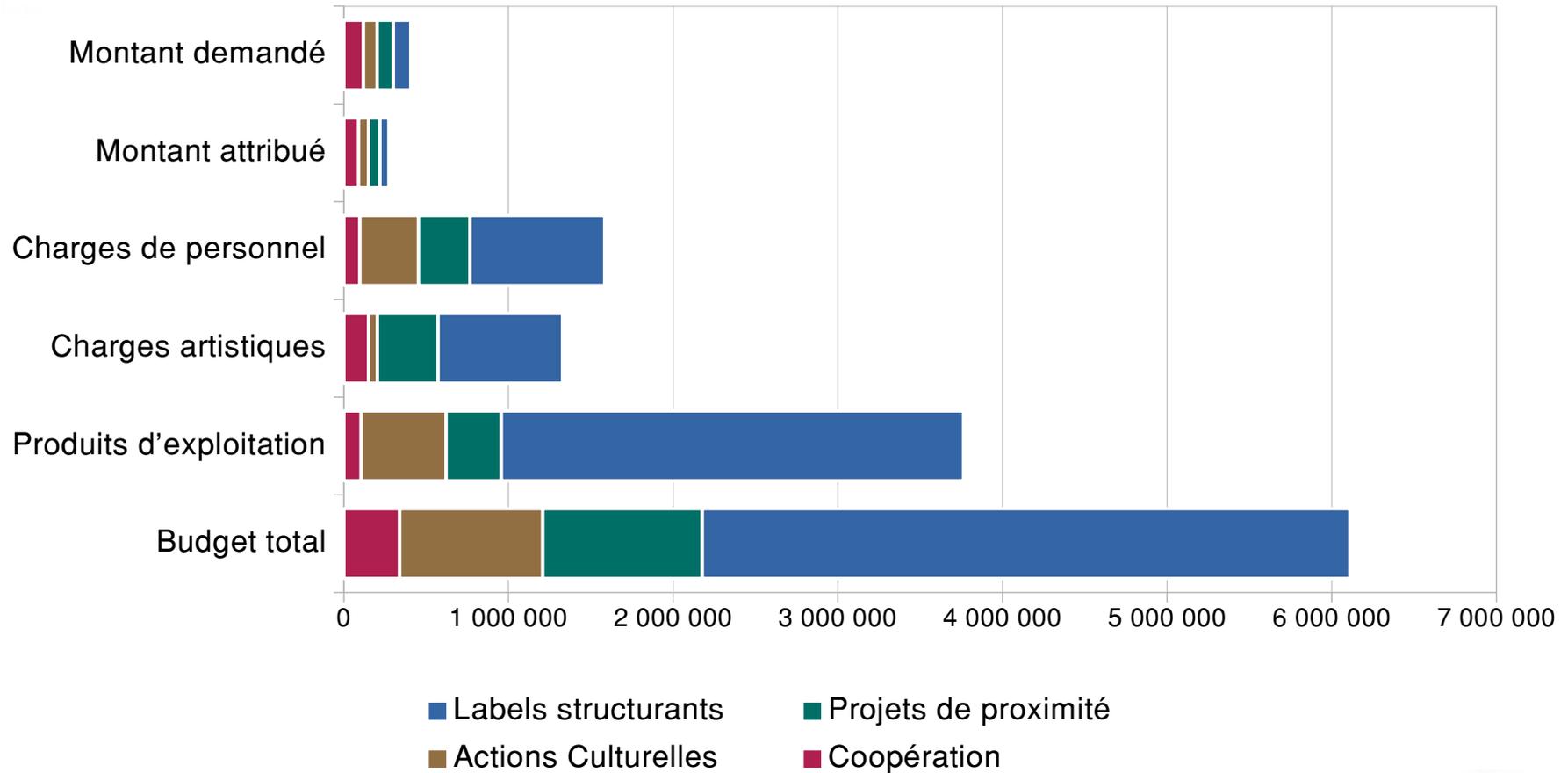
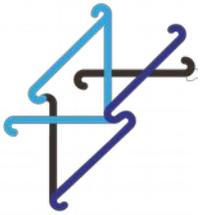
35 lauréats

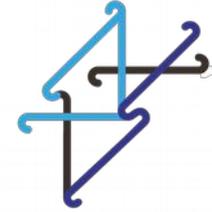
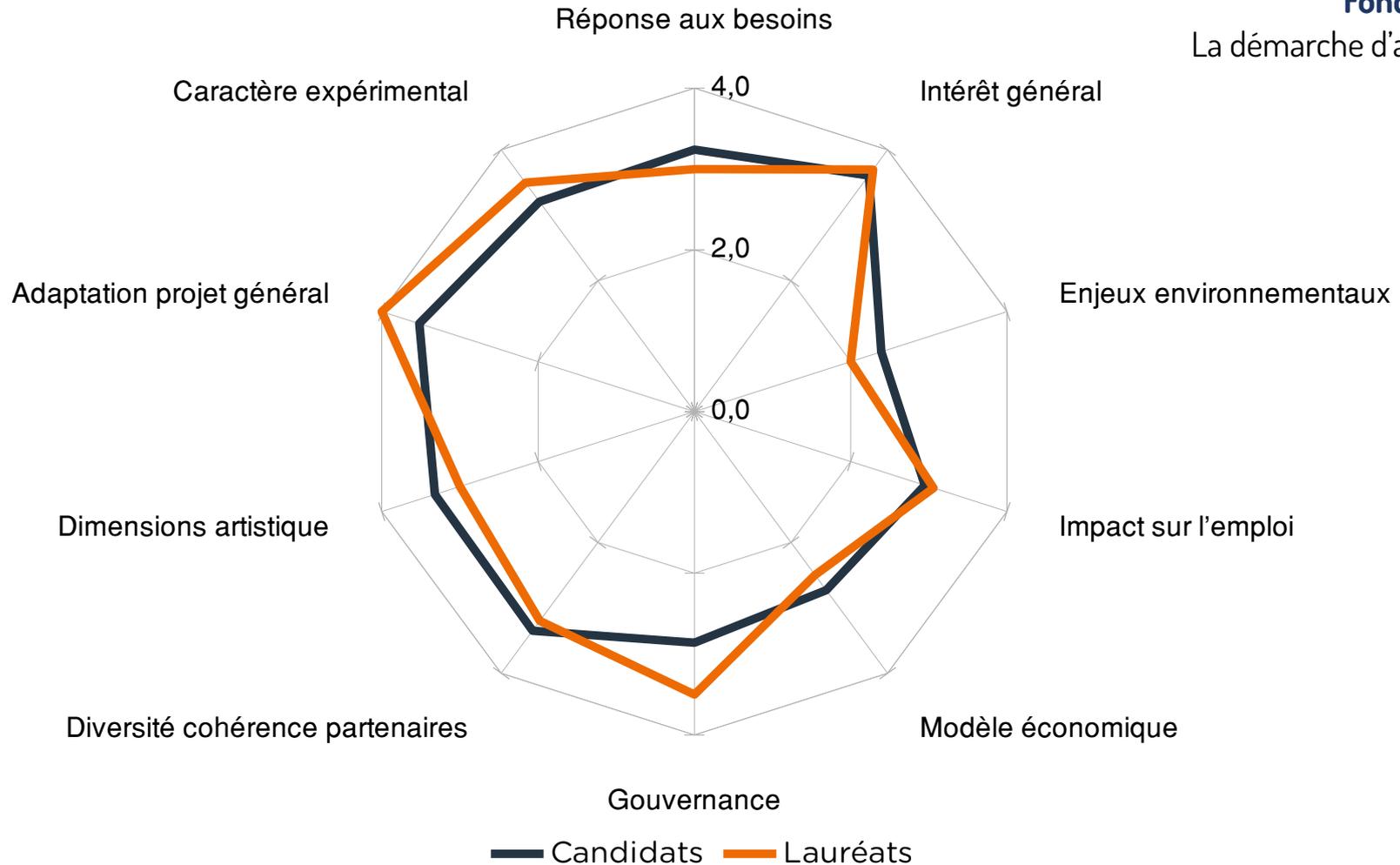




Synthèse budgétaire – Labels structurants et Projets de proximité



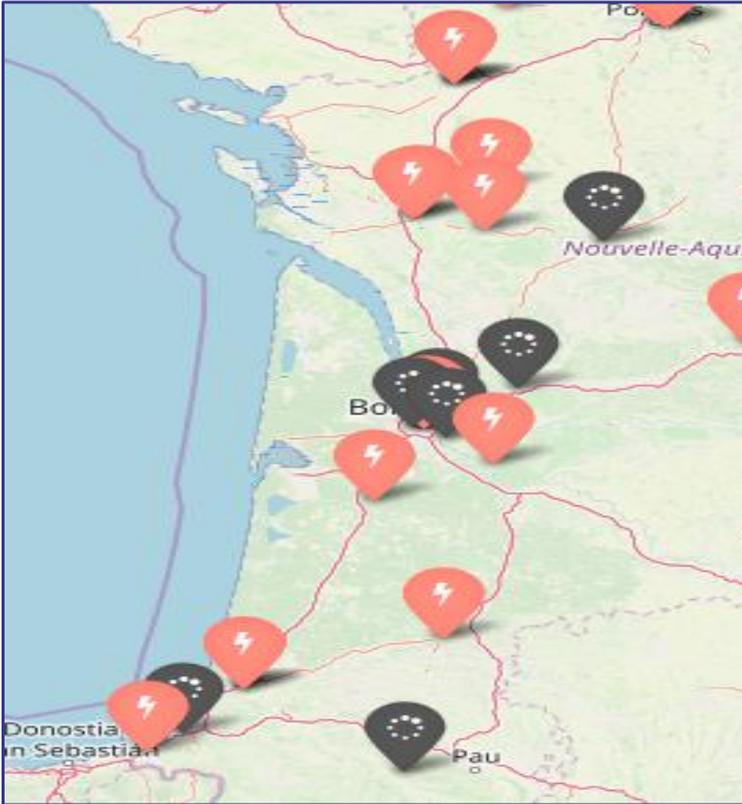




Synthèse par appel à projet

Coopérations professionnelles 2018

Lauréats - exemples

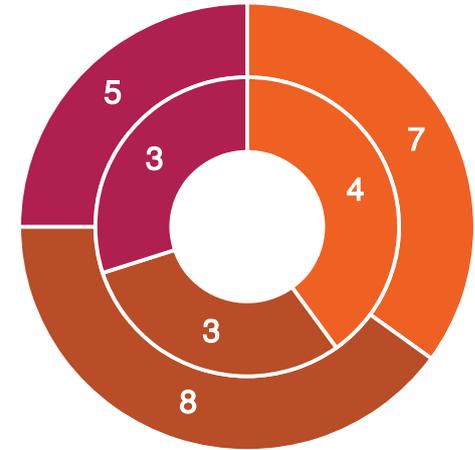
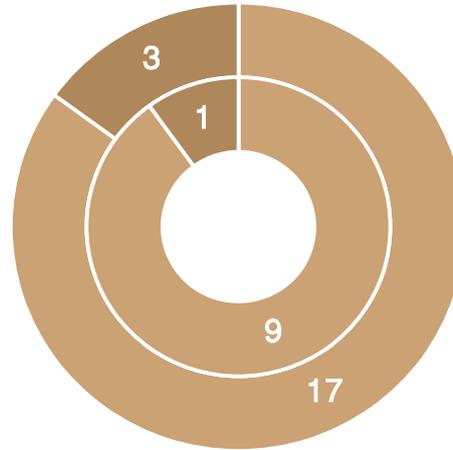
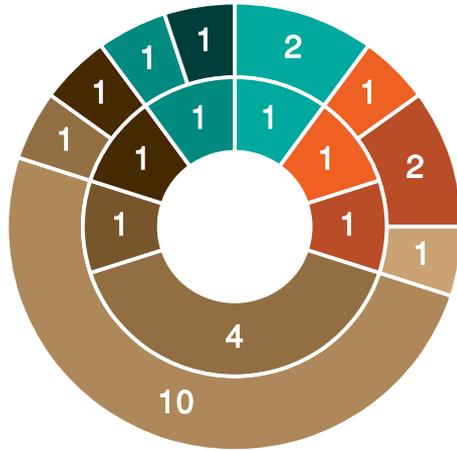


- **Boc'Hall (Bressuire)** : Le projet Hors Beat propose de mettre en commun les compétences, expériences et ressources de plusieurs structures de musiques actuelles des Deux-Sèvres afin de développer sur ce territoire un nouvel espace coopératif dans ce domaine autour de trois structures fondatrices : Le Camji, Boc'Hall et Diff'Art dans une logique d'ouverture à tous les acteurs du secteur culturel dans le département.
- **LamaO édition (Rions)** : Aider au développement et à la promotion d'artistes par l'intermédiaire d'un support livre et livre disque grâce à une coopération active entre partenaires. L'ensemble des moyens humains de chaque partenaire (associations, entreprises, institutions) est mis au service de l'artiste et de son projet, par l'intermédiaire de LamaO éditions.

Synthèse par appel à projet

Coopérations professionnelles 2018

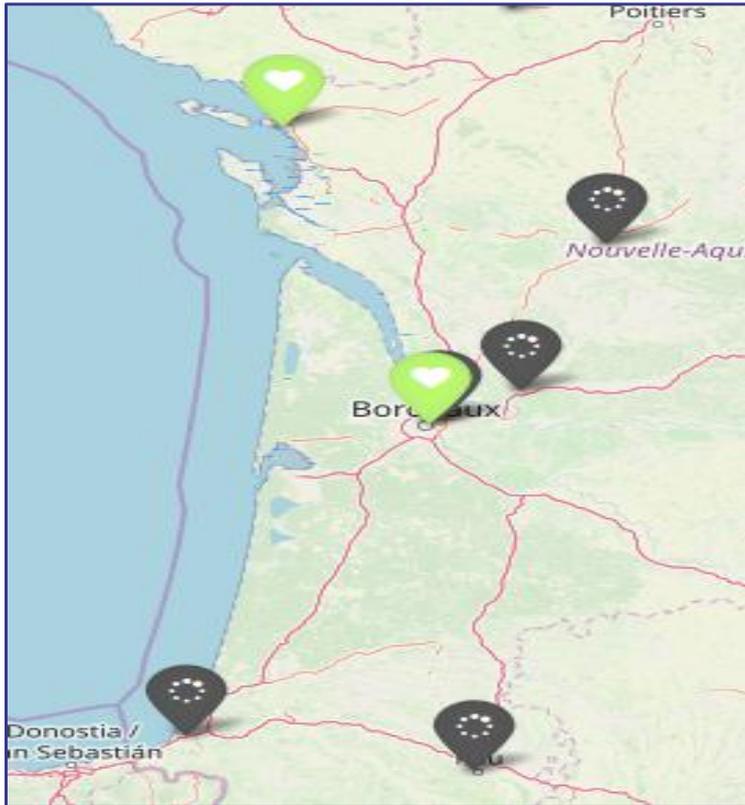
Répartition des candidats et lauréats



Synthèse par appel à projet

Action culturelle 2018

Lauréats - exemples

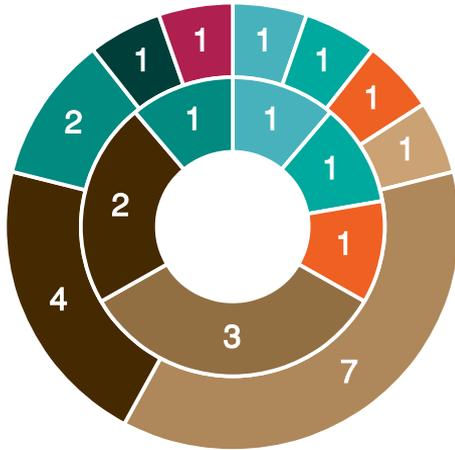
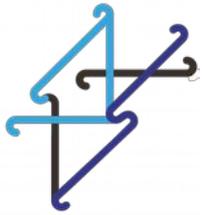


- **CRMTL (Seilhac)** : à partir des cahiers de compte des luthiers de Jenzat (03) entre 1857 et 1927 qui recensent et nomment plus de 2500 vieilles du Centre de la France dont une bonne moitié appartient à l'espace Millevaches–Combrailles, le projet vise à réaliser un outil cartographique dynamique. Cet outil numérique permettra de tirer un fil de mémoire depuis chaque instrument et chaque musicien nommé pour dérouler un projet de mémoire, de collecte contemporaine, d'écriture scénique, d'enregistrements musicaux, ...
- **J'adore ce que vous faites (Bordeaux)** : projet d'action culturelle intergénérationnel s'intégrant dans une création artistique de territoire autour de douze friches industrielles de la Nouvelle Aquitaine. Le résultat final est un spectacle-concept de 12 tableaux-chansons dont la matière artistique est issue des friches industrielles (actions de médiations et recherche artistique).

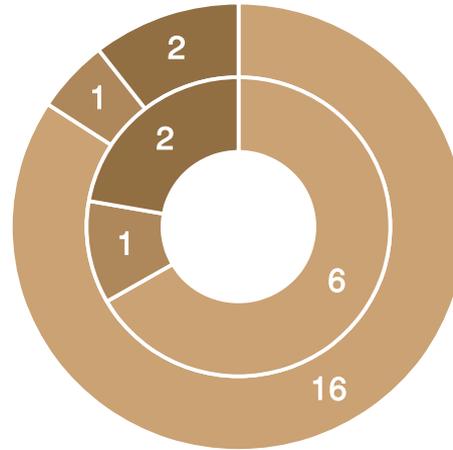
Synthèse par appel à projet

Action culturelle 2018

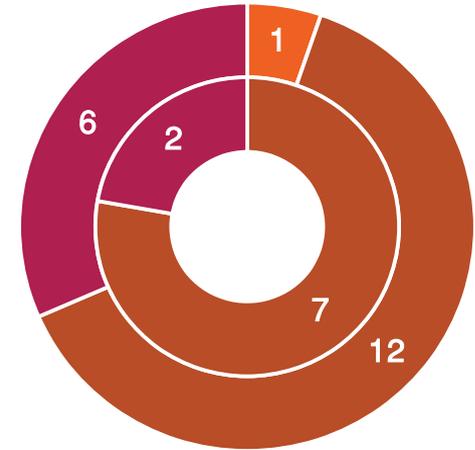
Répartition des candidats et lauréats



- 16 ■ 17
- 19 ■ 23
- 24 ■ 33
- 40 ■ 47
- 64 ■ 79
- 86 ■ 87



- Association
- Société
- Etablissement public
- Collectivité
- Profession libérale

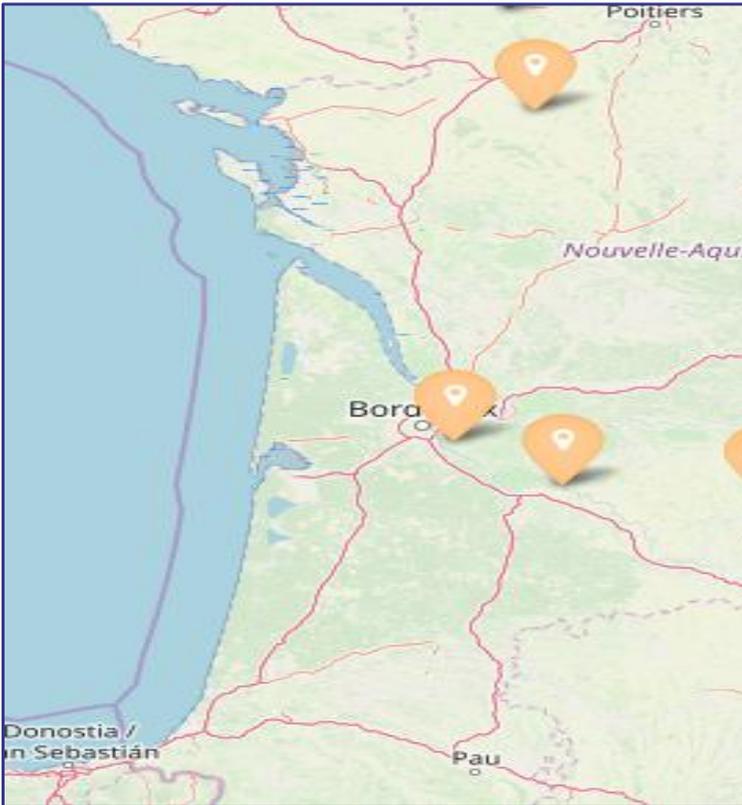


- Préfiguration
- Amorçage
- Développement
- Mutation
- Essaimage

Synthèse par appel à projet

Lieux et projets culturels de proximité 2018

Lauréats - exemples

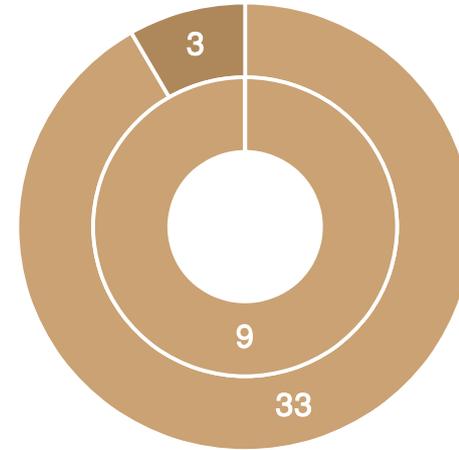
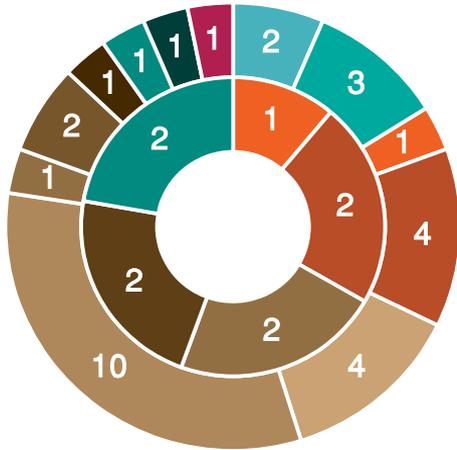


- **La Petite Populaire (La Réole)** : La Petite Populaire est un collectif associatif de 26 personnes créé en novembre 2016, œuvrant pour la re-dynamisation du centre ville de La Réole et alentours. Conscient et bienveillant, le projet vise à défendre et promouvoir les droits culturels par ses actions et l'ouverture d'un lieu ouvert.
- **Naut'Activ (Champagnat)** : projet micro-territorial de restructuration juridique du site de La Naute, initié dans le cadre d'un DLA. Ce projet de développement des musiques actuelles présente également des dimensions économiques, touristiques et environnementales

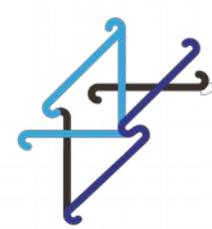
Synthèse par appel à projet

Lieux et projets culturels de proximité 2018

Répartition des candidats et lauréats



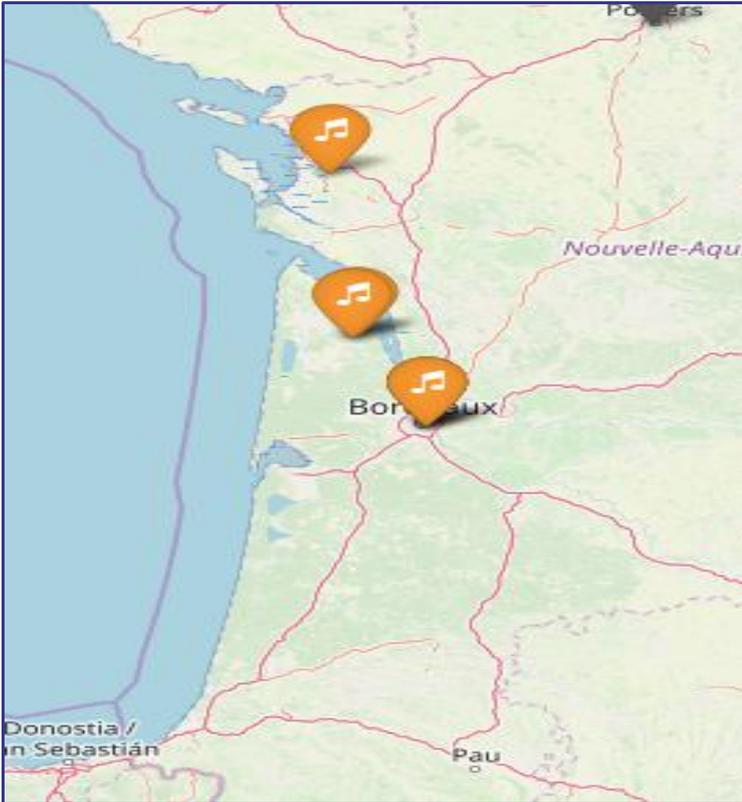
- Association
- Société
- Etablissement public
- Collectivité
- Profession libérale



Synthèse par appel à projet

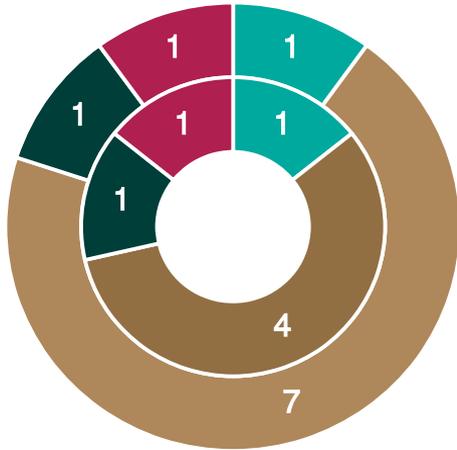
Labels indépendants structurants 2018

Lauréats - exemples

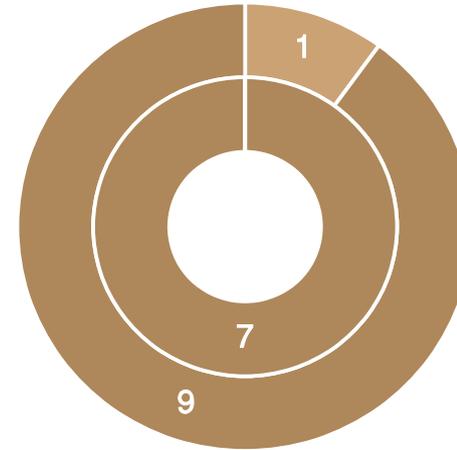


- **Soulbeats Records (Cissac Médoc)** : après une phase de sommeil de 18 mois, le label Soulbeats Records revient avec un projet redéfini, une nouvelle équipe et de nouveaux objectifs. Le label se positionne désormais à tous les maillons de la chaîne du disque : production, commercialisation, distribution et édition.
- **Microculture (Poitiers)** après plus de sept ans d'existence en tant que label, dont cinq à Paris, Microcultures souhaite passer un cap dans la structuration de son activité en tant que producteur phonographique, et renforcer sa présence en Nouvelle Aquitaine.

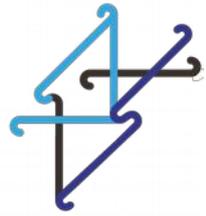
Synthèse par appel à projet
 Labels indépendants structurants 2018
 Répartition des candidats et lauréats



- 16 ■ 17
- 19 ■ 23
- 24 ■ 33
- 40 ■ 47
- 64 ■ 79
- 86 ■ 87



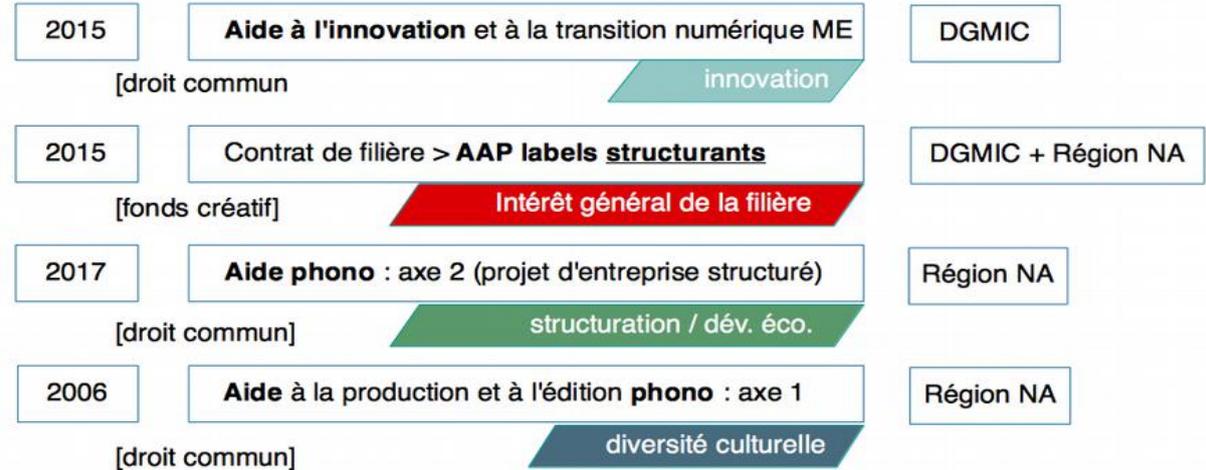
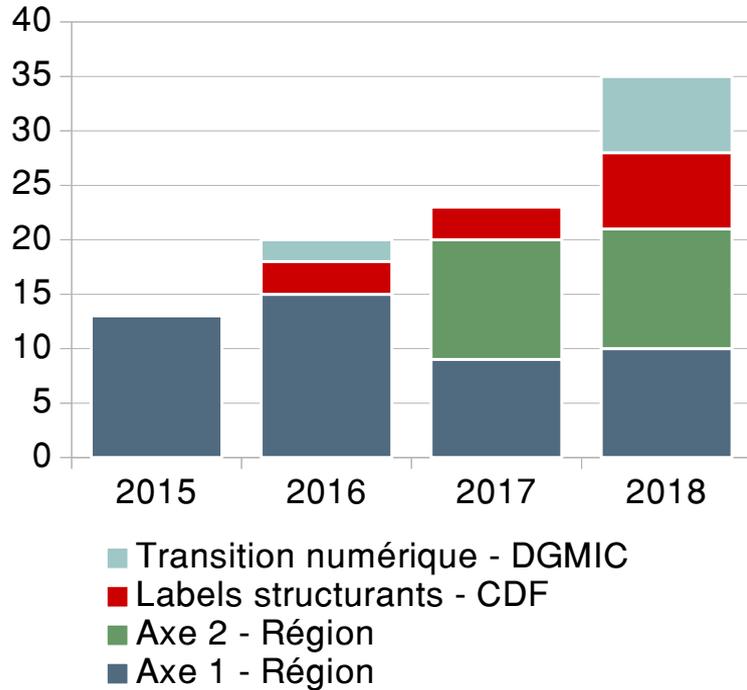
- Association
- Société
- Etablissement public
- Collectivité
- Profession libérale



Articulation du Fonds Créatif avec les aides de droit commun

L'exemple de l'aide aux labels indépendants structurants

Nombre de structures aidées

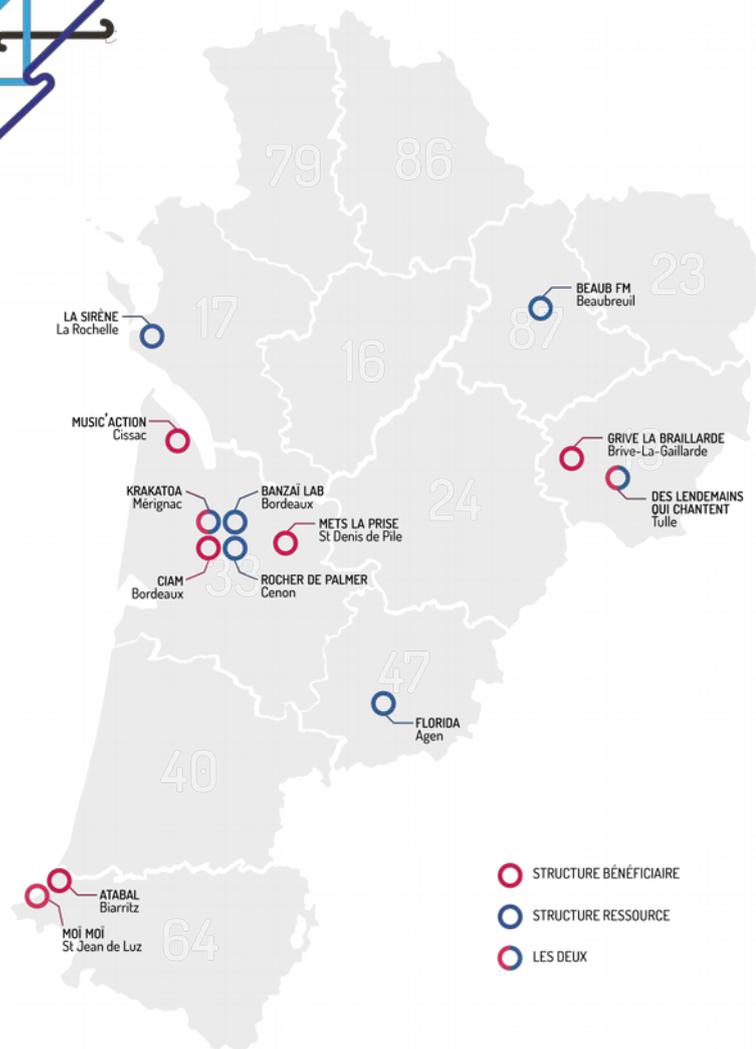
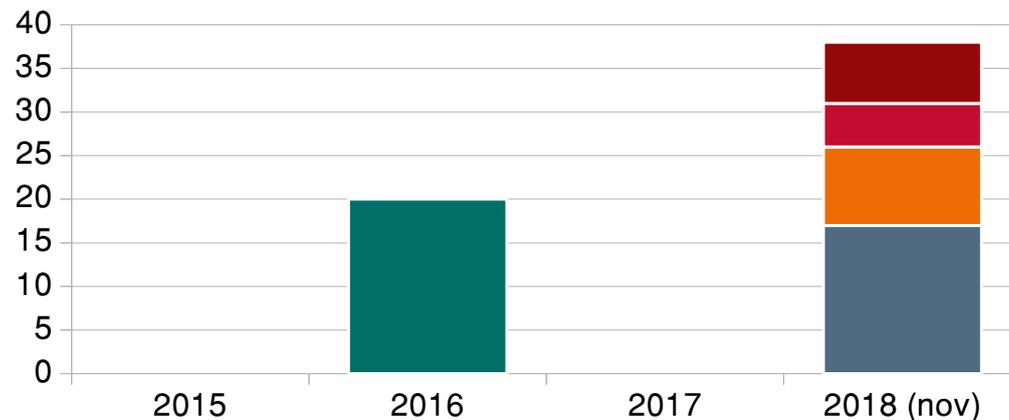


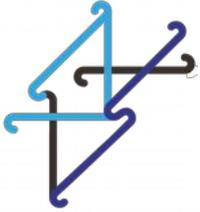
Synthèse par mesure structurelle

Transfert de savoir-faire - CO

Modalités

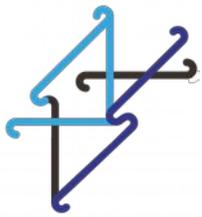
- appel à projets lancé en avril 2018 pour recueillir les besoins
- 60 journées de transfert de savoir-faire à mettre en œuvre avant juin 2019
- des transferts de savoir-faire de 1 à 4 jours
- coordination de la mesure par l'association CO



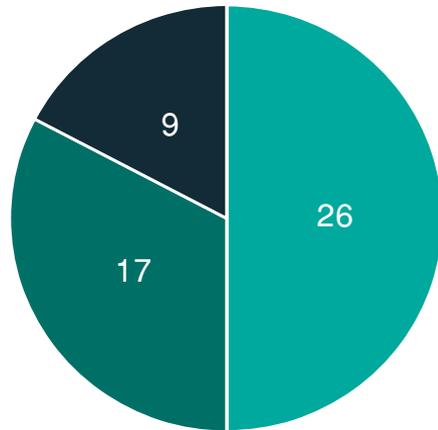


- élargissement à l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine en cours
- rôle primordial de la prescription du dispositif auprès des structures du secteur (rôle du RIM)
- dispositif au cœur des préoccupations des professionnel.le.s et des évolutions du secteur. Les thèmes de ces transferts de savoir-faire en sont témoins :
 - évolution des méthodes pour accompagner les pratiques et la professionnalisation des musiciens (spécificités par courants musicaux, par territoire, etc.)
 - développement, diversification, hybridation des activités (moyens, méthodes et outils)
 - amélioration des outils de suivi et d'aide à la décision (gestion, pilotage, projet partagé...)
 - stratégie de communication en fonction de la spécificité de son projet et de son territoire
 - adaptation aux demandes, besoins, pratiques des personnes : streaming, webradio, etc
- **Émergence de transferts de savoir-faire en plusieurs temps** : création de parcours sur une thématique pour en aborder plusieurs points de vue ou plusieurs aspects

- identifier et prendre contact avec d'autres prescripteurs
- répondre à tous les contacts et toutes les demandes
- mettre en perspective les informations recueillies lors de l'étude des besoins pour fournir des clés partielles d'analyse de l'évolution des activités et des pratiques professionnelles de la filière
- réfléchir à l'essaimage, voire au partage, du TSF dans les autres Contrats de Filière (Livre, Cinéma, Arts visuels), voire avec des Régions limitrophes

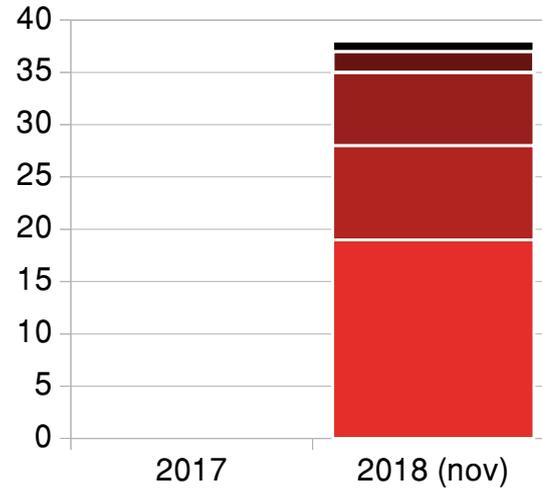


Participants journées d'information



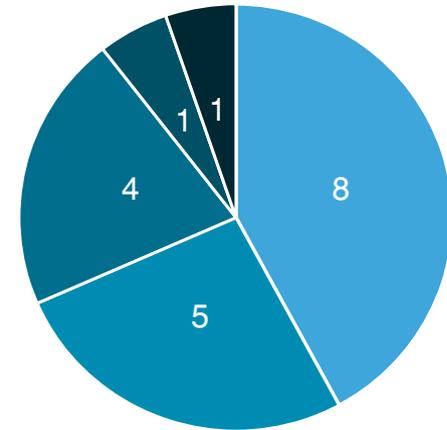
- Cenon
- Limoge
- Poitiers

Nombre de bénéficiaires par action

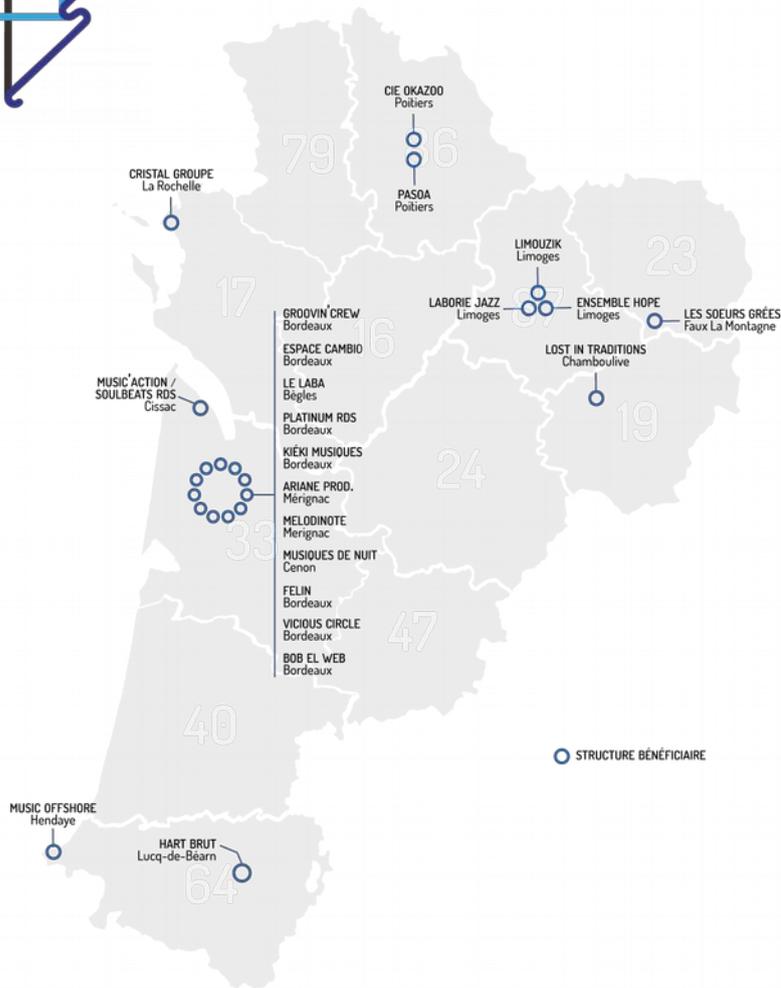


- Plateforme professionnelle
- Mobilité jeunes entrepreneurs
- Mobilité médiation
- Formation aux fonds européens
- Soutien à l'export

Répartition des destinations export



- Womex (Canaries)
- Reeperbahn (Allemagne)
- APAP (États-Unis)
- Japan Content (Japon)
- Autres



- Lost In Traditions (Chamboulive):** L'association créée en 2012, accompagne depuis une dizaine d'année le groupe San Salvador en production et diffusion. Le groupe San Salvador a été retenu dans la programmation du WOMEX qui s'est tenu aux Canaries au mois d'octobre 2018 (ES). Lost In Traditions a ainsi réussi à nouer de nouveaux partenariats en termes de management et de booking auprès de professionnels reconnus du secteur des musiques du monde. Il en ressort que de belles perspectives de diffusion à l'étranger suite au Womex se dessinent. Fort de ce succès, LOST IN TRADITIONS envisage de participer à l'APAP365 2019 à New York.
- Kiéki musiques (Talence) :** L'association souhaite développer sa visibilité de ses artistes sur la scène internationale (Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Europe, Caraïbes...). Kiéki a donc décidé de participer au WOMEX2018, envisagé comme un espace d'opportunités (consolider des relations déjà établies et aller à la rencontre de structures identifiées en amont).

Difficultés rencontrées

- formulaire en ligne
- pratique de l'anglais
- première expérience pour certains
- capacité réduite des organisations

Besoins

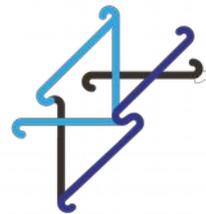
- accessibilité directe des demandes sans avoir à demander d'actualisation du cloud du RIM
- enjeu de bases de contacts qualifiés à l'échelle des territoires explorés
- relancer une communication

Plus-value

- excellent retour des bénéficiaires
- informations, méthodologie et outils partagés
- demande de renouvellement de l'action et plus développer (montant des aides à la mobilité entre autres)

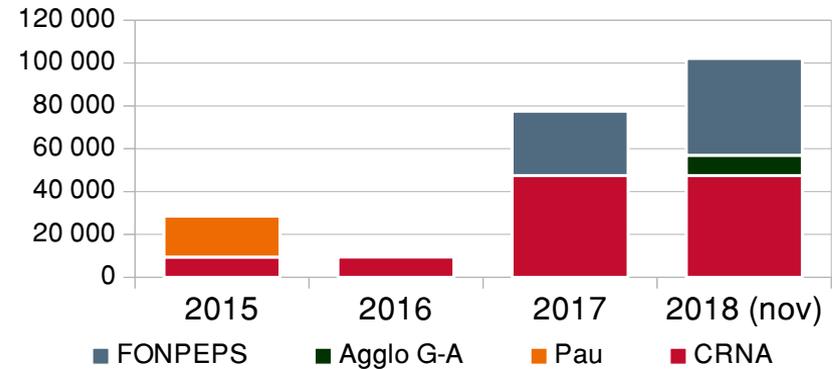
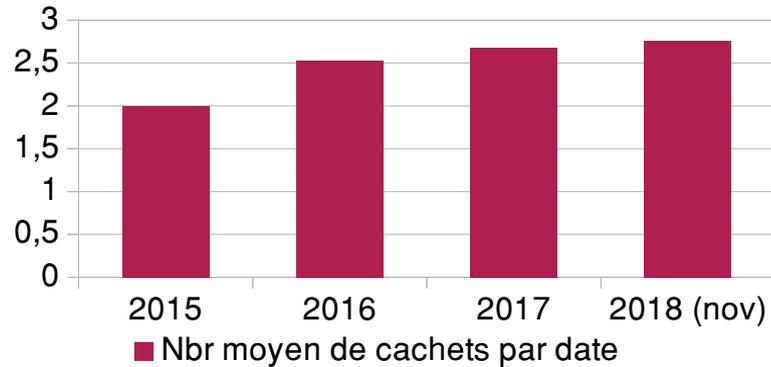
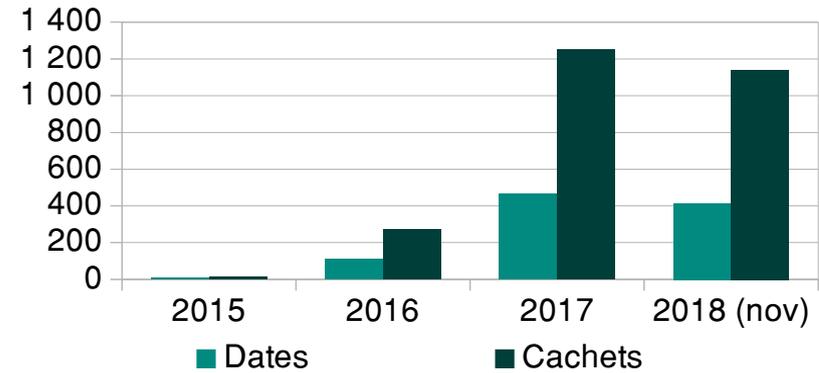
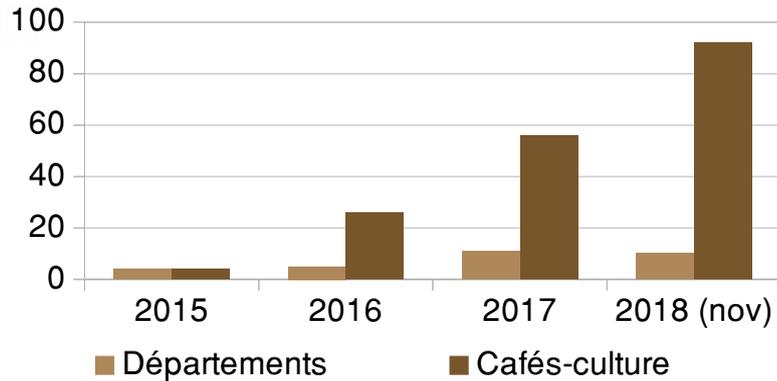
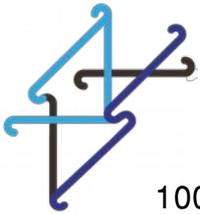
Pistes d'amélioration

- améliorer le formulaire pour le dépôt des demandes
- meilleur financement des mobilités : les montants alloués ne sont pas déterminants
- proposer le choix entre soutien financier simple et soutien financier + accompagnement

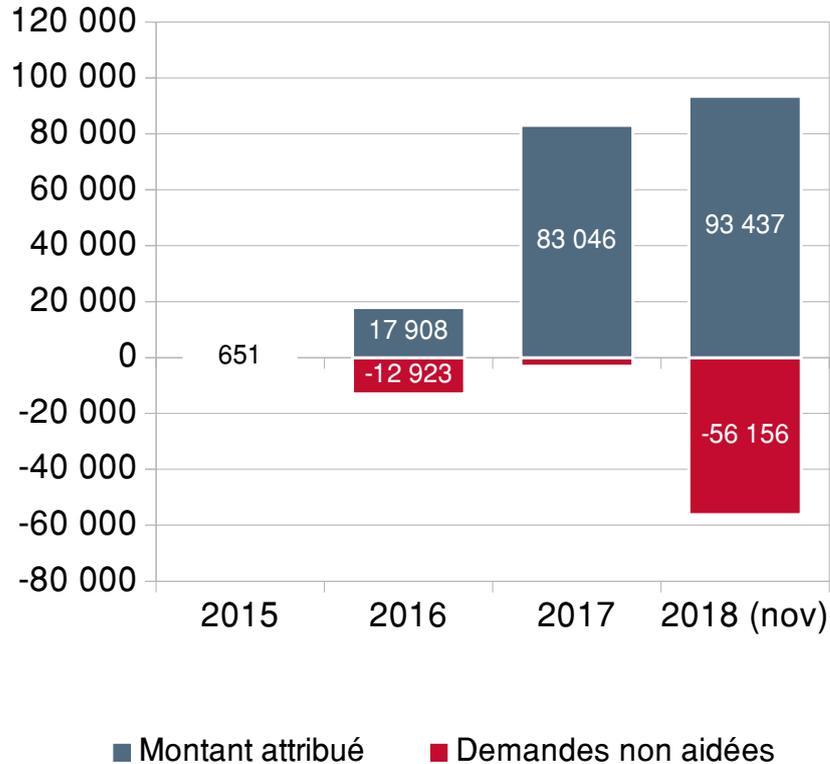


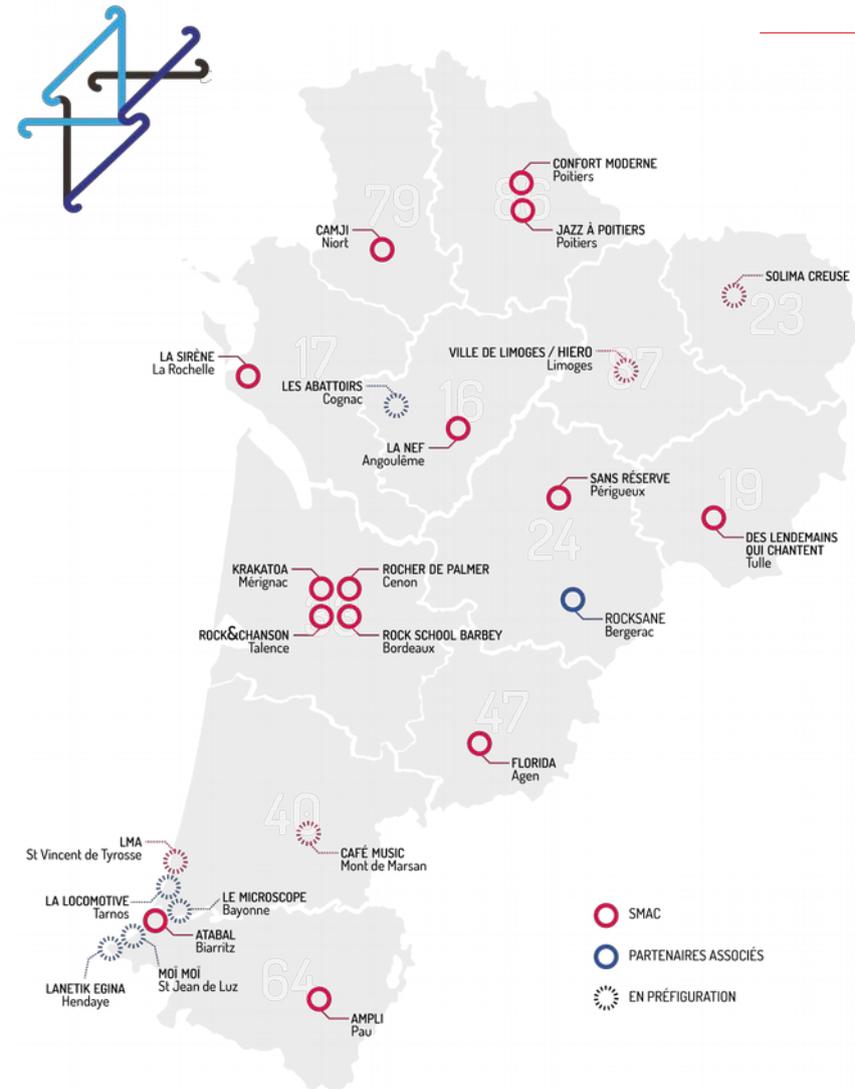
Synthèse par dispositif de droit commun

GIP Cafés-culture



- dispositif qui commence à être identifié et qui suscite de plus en plus d'intérêt (bars et collectivités)
- carence de financement (239 dates et 758 cachets non aidés), due à une forte augmentation de la demande
- information insuffisante des bars sur l'évolution des règles d'attribution (répartition trimestrielle) et sur les bonnes pratiques (éviter la prise de risque, déclarer aussitôt, éviter l'effet d'aubaine, ...)
- nécessité d'affiner les règles de gestion de l'enveloppe régionale : préconisation du RIM d'un plafond à 8000€/bar (équité) et d'une enveloppe réservée de 1000€/département (faciliter l'accès)
- nécessité d'implication d'autres collectivités dans la démarche (information, accompagnement, ...)
- nécessité de créer rapidement le comité d'animation régional (composition, animation, objectifs, ...)



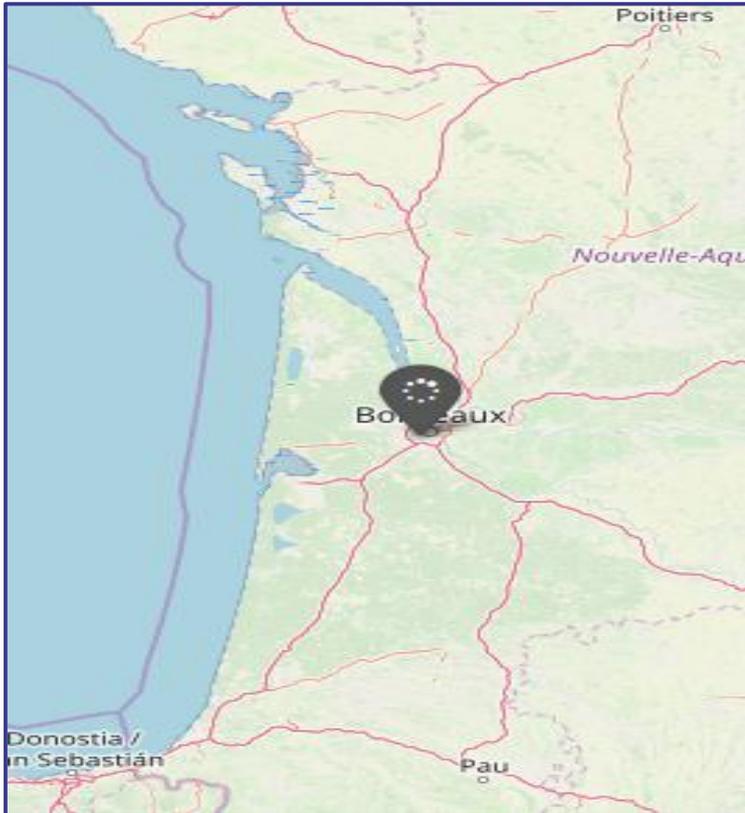


- rédaction et déploiement d'une trame commune de convention pluriannuelle d'objectifs pour les SMAC, conçue à partir de documents nationaux et régionaux (14 lieux à ce jour, 3 en préfiguration)
- travail, inachevé, sur la méthodologie d'évaluation des SMAC (posture, indicateurs, outils, annexe à la CPO)
- participation, à la demande, aux comités de suivi de SMAC, tant sur l'accompagnement relatif à la CPO que sur la réflexion sur les projets territoriaux des SMAC
- participation à la journée régionale organisée par la DRAC Nouvelle-Aquitaine
- Travail sur l'intégration d'une mesure relative aux SMAC dans projet de règlement d'intervention de la Région Nouvelle-Aquitaine

Synthèse par mesure associée

Transition énergétique des lieux - DREAL

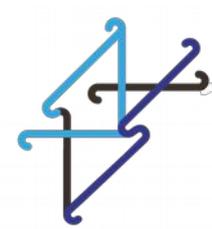
Lauréats 2018



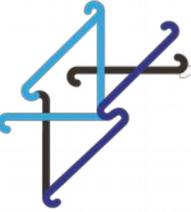
- **La Station (Chatellerault)** L'association Le plein des sens engage un projet de rénovation d'une ancienne station service afin de la réhabiliter en lieu culturel destiné à la diffusion d'artistes locaux et à de nombreuses activités culturelles. Le diagnostic énergétique réalisé par l'institut Négawatt vise à placer la transition énergétique au cœur du projet afin de transformer ce lieu et son or noir en or vert
- **Le Krakatoa (Mérignac)** Dans le cadre de son projet de rénovation et d'extension, le Krakatoa et la ville de Mérignac ont bénéficié d'un accompagnement de l'Institut Négawatt. Situé dans un bâtiment énergivore, ce diagnostic énergétique représente une opportunité pour faire de cette salle, un lieu à énergie neutre (voir positive)

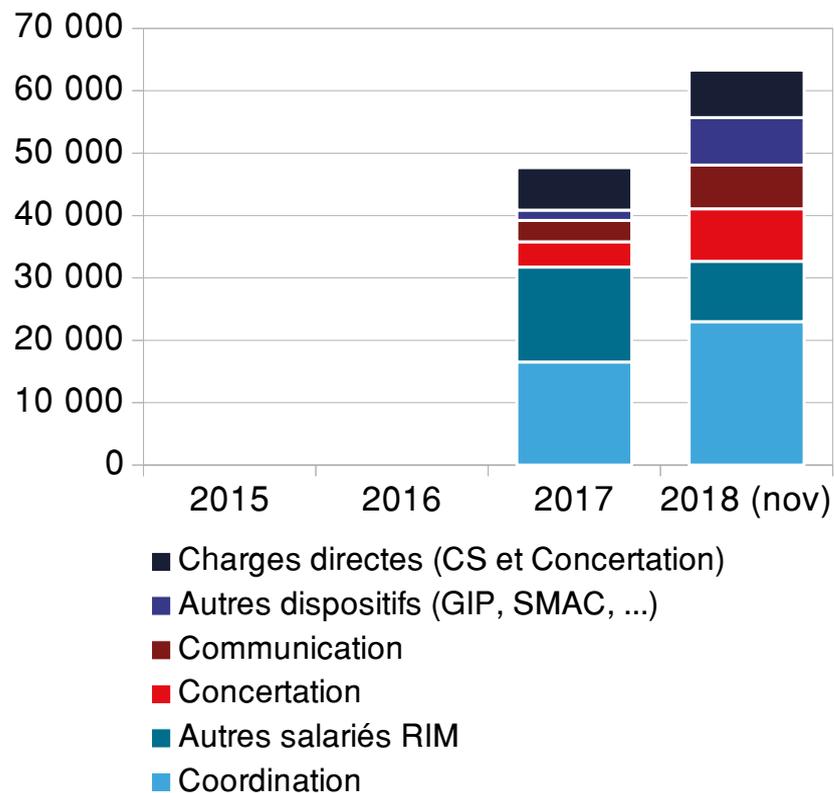
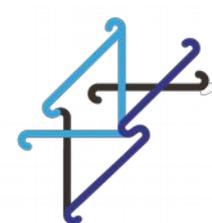


- importantes difficultés de mise en œuvre, notamment administratives, qui ont nécessité de revoir la stratégie initiale, de décaler le calendrier et de clarifier un positionnement expérimental de la mesure en 2018,
- validation par Négawatt de l'intérêt de cette mesure
- retours positifs des acteurs bénéficiaires, qui regrettent cependant la brièveté de l'accompagnement (0,5 jour chacun à ce stade) et qui expriment une attente forte quant au rendu du diagnostic de Négawatt
- hypothèse de départ largement validée, qui présentait les lieux de musiques actuelles comme des consommateurs d'énergie "spécifiques" (pic de consommation, besoin énergétique spécifique...)
- pertinence des lieux sélectionnés (apport de Négawatt, qui arrive au bon moment pour les deux projets

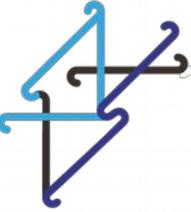


- **année 2018 très dense** : première année complète et déploiement de l'ensemble des dimensions du CDF, générant une charge de travail importante, parfois réalisée dans l'urgence, et concomitante d'enjeux forts pour les partenaires (fusion des RI, déploiement du RIM, création du CNM, déploiement d'un cadre national pour les CDF, ...),
- **dynamique d'ensemble très positive** : doublement du nombre de mesures et du nombre de lauréats et de bénéficiaires, impact indéniable sur les politiques régionales, bonne participation aux temps de Concertation, amélioration de la lisibilité et de la légitimité du CDF (au delà des seuls appels à projets),
- **clarifier le rôle des Comités stratégiques** : fréquence, finalités (équilibre entre objectifs stratégiques et techniques), rôle d'évaluation permanente de la démarche, ...
- **revoir la méthode des Comités d'attribution** : fréquence, amélioration des critères et de la transparence des arbitrages, clarification et sécurisation du mode d'organisation entre les membres, fluidification de la relation aux candidats, ... (processus en cours par la rédaction d'un vade-mecum)
- **mieux anticiper les Concertations**, tant dans la temporalité que dans l'élaboration (choix de la thématique, budget, pédagogie, intervenants, ...),

- 
- poursuivre le travail de structuration de l'observation et de l'évaluation du CDF (candidats, lauréats, mesures, démarche générale). Nécessité d'une trame commune nationale,
 - améliorer la communication, entre les signataires et auprès des acteurs (circulation de l'information, validation des arbitrages, ...)
 - renforcer la convergence et le partage d'expérience, voire de dispositifs, avec les autres Régions, notamment limitrophes, et avec les autres filières créatives concernées par les Contrats de Filière (cinéma, livre, arts visuels)
 - mieux légitimer et soutenir le rôle de coordination (clarifier le périmètre des missions et le budget dédié)
 - diminution de la charge liée à la conception et à la rédaction des appels à projets (reconduction)
 - augmentation de la charge d'accompagnement des acteurs : sollicitations qualitatives (choix stratégiques, échanges sur l'ingénierie de projets, ...), amélioration de la lisibilité du rôle du RIM
 - augmentation de la charge de gestion des appels à projet : récupération de la gestion des formulaires, organisation de journées d'information, observation, ...
 - augmentation de la charge liée à la Concertation, présentant notamment un enjeu budgétaire
 - augmentation de la charge liée au dispositifs de droit commun (GIP, règlements d'intervention, ...)
 - enjeu de la communication, de la redevabilité et de la valorisation : fin du 0,1 ETP financé par le RIM
 - développement des enjeux nationaux (CNM, déploiement des CDF, partage d'expériences, ...)



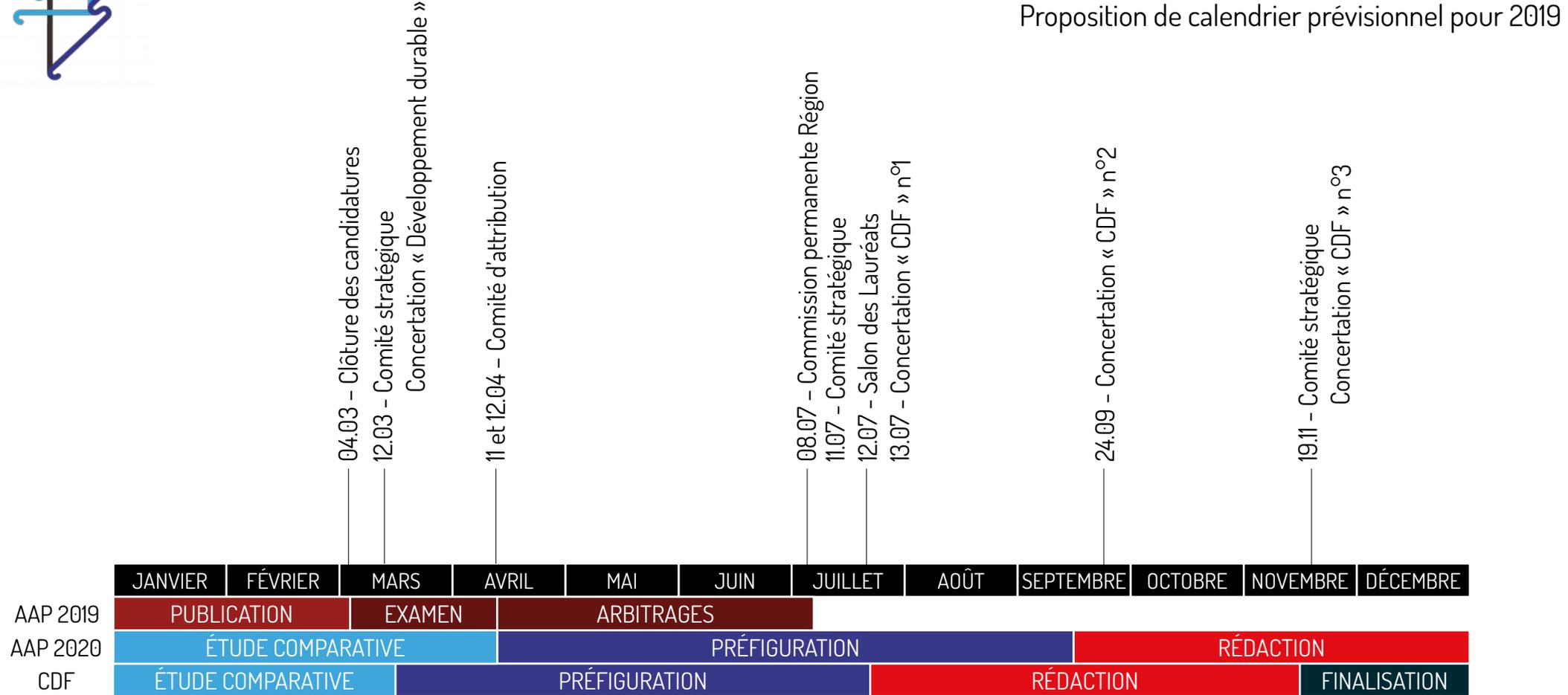
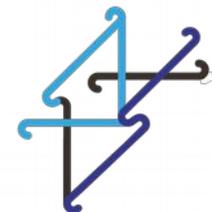
- **1,41 ETP directs consacrés au CDF** en 2018, soit 65,5 % de plus qu'en 2017 (-36 % sur les autres salariés, mais 79,5 % d'augmentation sur le cœur de la mission du RIM)
- **63 395 € de budget direct**, soit 33 % d'augmentation des charges liées au CDF par rapport à 2017
- **impact très important pour le RIM** : notamment une multiplication par 2 des coûts liés à la communication et à la concertation, et multiplication par presque 5 de la charge liée au droit commun (non financés à ce stade)
- **carence de financement importante**, due à une forte augmentation du travail et de l'ambition nécessaires à la démarche (déploiement global du CDF)

- 
- **anticiper la réflexion sur le Fonds Créatif** : rôle et place dans le futur CDF, réflexion sur la mise en place de bonifications, préfiguration d'une mesure liée au « soutien pour la création de fonctions stratégiques » et aux « radios de découverte musicale », évolution et place des mesures existantes (coopération, labels structurants, ...), question du plafond des aides, ...
 - **mieux considérer et valoriser la place de la réflexion et de l'expérimentation sur les politiques publiques de droits commun**, par exemple sur l'articulation entre l'aide régionale sur les « lieux de proximité » et l'appel à projet du Fonds créatif dont cette mesure est issue
 - **dégager du temps pour une véritable stratégie concernant les mesures associées** (DREAL, ADAMI, SACEM, CAF, ...)
 - **renforcer la dimension liée au développement économique** (articulation avec la Commission 1 du CNV, partenariats avec CINA et LINA, ...)
 - **renforcer la dimension d'expérimentation en matière de droits culturels** (formation des parties prenantes, partage d'expérience, soutien à la prospective, ...)

- réfléchir aux enjeux et à la méthodologie pour l'intégration potentielle de nouveaux partenaires (départements, agglomérations, autres services déconcentrés de l'État, sociétés civiles, COREPS, ...)
- identifier et travailler les points de convergence avec les autres CDF (Transfert de savoir-faire, coopération, mesures liées à l'emploi, au développement économique, aux enjeux de la RSO, de numérique, de export ou encore des fonds européens , ...)
- définir une véritable stratégie d'évaluation, tant au niveau régional que national. S'assurer notamment du degré de réalisation des objectifs identifiés à ce stade dans la convention 2017-2019
- création d'un comité technique, bien articulé avec le Comité stratégique et le Comité d'attribution ?
- définir la méthodologie et la temporalité de renégociation du prochain CDF

Rapport de coordination 2018

Proposition de calendrier prévisionnel pour 2019



2017-2019

CONTRAT DE FILIÈRE

MUSIQUES ACTUELLES ET VARIÉTÉS

~ NOUVELLE-AQUITAINE ~



PROJET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE



RÉSEAU DES
INDÉPENDANTS
DE LA MUSIQUE